

Partie B

Prospectus simplifié daté du 10 novembre 2025

Fonds Fidelity^{MD}

Fonds d'actions

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Expansion Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Potentiel Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, R, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Canada Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Dividendes Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Situations spéciales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, R, Q, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Actions canadiennes de base	Parts de série Q

Fonds d'actions américaines

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Actions américaines	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes américains	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré	Parts des séries A, B, F
Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Leadership au féminin	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions américaines de base	Parts de série Q

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts. Toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Ni les Fonds ni leurs titres offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne sont inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et ils ne sont vendus aux États-Unis qu'aux termes de dispenses d'inscription.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.



Fonds d'actions	
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique ^{MC}	Parts des séries B, F, F5, F8, O, S5 et S8
Fonds Fidelity Actions américaines – Approche avancée	Parts des séries B, F, O et série FNB
Fonds d'actions internationales et mondiales	
Fonds Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Chine	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Marchés émergents	Parts des séries A, B, F, O et Q
Fonds Fidelity Europe	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Extrême-Orient	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales	Parts des séries A, B, F, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré	Parts des séries A, B, F, O, et Q
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B et F
Fonds Fidelity Japon	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Croissance internationale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Leaders à long terme	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Leadership climatique ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, R, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Potentiel mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8 et série FNB
Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales	Parts des séries B, F, F5, F8, O, Q, S5 et S8
Fonds Fidelity Actions mondiales+	Parts des séries B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8 et série FNB
Fonds sectoriels mondiaux	
Fonds Fidelity Marques mondiales grand public	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Services financiers mondiaux	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux	Parts des séries A, B, F, O et Q
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Immobilier mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Innovations technologiques	Parts des séries A, B, F et O

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Dans ce document

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	1
Fonds Fidelity Expansion Canada	4
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada	7
Fonds Fidelity Potentiel Canada	10
Fonds Fidelity Dividendes	13
Fonds Fidelity Canada Plus	16
Fonds Fidelity Dividendes Plus	19
Fonds Fidelity Situations spéciales	22
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	26
Fonds Fidelity Actions canadiennes de base	29

Fonds d'actions américaines

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique	32
Fonds Fidelity Actions américaines	35
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé	38
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	41
Fonds Fidelity Dividendes américains	45
Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres	48
Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré	51
Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique	54
Fonds Fidelity Leadership au féminin	57
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	61
Fonds Fidelity Actions américaines de base	65
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique ^{MC}	68
Fonds Fidelity Actions américaines – Approche avancée	72

Fonds d'actions internationales et mondiales

Fonds Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}	75
Fonds Fidelity Chine	79
Fonds Fidelity Marchés émergents	83
Fonds Fidelity Europe	87
Fonds Fidelity Extrême-Orient	90
Fonds Fidelity Mondial	94
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales	97
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux	100
Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale	103
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré	106

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres	109
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales	112
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré	115
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres	118
Fonds Fidelity Japon	121
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	124
Fonds Fidelity Croissance internationale	127
Fonds Fidelity Leaders à long terme	130
Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres	133
Fonds Fidelity Leadership climatique ^{MD}	136
Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale	140
Fonds Fidelity Potentiel mondial	143
Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales	147
Fonds Fidelity Actions mondiales+	151

Fonds sectoriels mondiaux

Fonds Fidelity Marques mondiales grand public	156
Fonds Fidelity Services financiers mondiaux	160
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux	164
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales	168
Fonds Fidelity Immobilier mondial	171
Fonds Fidelity Innovations technologiques	174

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
---	---

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %
Q	0,85 %	0,100 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'*indice composé plafonné S&P/TSX*, selon environ les mêmes proportions, à l'exception du secteur immobilier qui est considéré comme un segment du secteur des services financiers;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - les compétences de l'équipe de direction;
 - la situation financière;
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Canada (suite)

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après

énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises	●	
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes	●	
<i>Effet de levier</i>		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,23 % dans des titres émis par Banque Royale du Canada. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, deux investisseurs détenait environ 17,44 % et 11,14 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Expansion Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B*, F, F5*, F8*, O, R, Q, S5*, S8*, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %
Q	0,85 %	0,100 %
R	0,80 %	0,100 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance de la société;
- identifie des occasions de placement parmi les sociétés sous-évaluées qui pourraient tirer parti d'une amélioration de leurs données économiques fondamentales ou de celles de leur industrie;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas d'une société fermée, le cours de l'action par rapport à son cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à favoriser les moyennes et grandes sociétés;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés;
- investir dans des titres de sociétés fermées;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché,

une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des titres privés

Les titres privés ne peuvent être revendus sans un prospectus, une dispense prévue ou une décision appropriée aux termes de la législation en valeurs mobilières pertinente. Rien ne garantit qu'il existe un marché adéquat pour les titres privés détenus par le Fonds. Cette situation pourrait nuire à la capacité du Fonds de réagir rapidement aux conditions du marché ou de négocier des modalités plus favorables pour liquider de tels placements. Les titres privés pourraient offrir des rendements potentiels élevés, mais ils pourraient aussi être exposés à un niveau de risque élevé et à un risque d'illiquidité. La valeur attribuée aux titres privés pour les fins du calcul de la valeur liquidative correspond à leur coût, sous réserve d'un rajustement dans des circonstances limitées, et pourrait ne pas indiquer le montant auquel ils peuvent être vendus. Le processus d'évaluation des titres privés repose sur des incertitudes inhérentes, et les valeurs résultantes pourraient être différentes de celles qui auraient été utilisées s'il existait un marché immédiat pour de tels placements.

Reportez-vous à l'intertitre **Risque de liquidité** pour obtenir une description complète de ce risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans section Partie A du présent prospectus simplifié.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Expansion Canada (suite)

l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises	●	
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes	●	
<i>Effet de levier</i>		

	Risque principal	Risque additionnel
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 13,79 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5, T8 et série FNB d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %
Q	0,85 %	0,100 %
R	0,85 %	0,100 %
FNB	0,85 %	0,150 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a tendance à favoriser les grandes sociétés.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- considère que les grandes sociétés sont celles qui ont une taille semblable à celle des sociétés comprises dans l'indice S&P/TSX 60, en tenant compte de toutes les actions en circulation;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans de petites et de moyennes sociétés;
- investir dans tous les types de titres de capitaux propres, dont, notamment, des actions ordinaires, des actions privilégiées et d'autres formes d'actions du capital-actions (comme des parts de fiducies de revenu), des titres convertibles en titres de capitaux propres et des certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada (suite)

- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 23,66 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %
Q	0,85 %	0,100 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Le Fonds n'est plus offert aux nouveaux investisseurs. Le Fonds continue d'être offert aux autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity fournit des services de gestion ou de conseil ainsi qu'aux investisseurs existants, notamment :

i) ceux qui participent à des programmes de souscriptions ou d'échanges systématiques; et ii) ceux qui effectuent de nouvelles souscriptions au moyen d'un compte discrétionnaire qui est géré par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients, et ce, si le Fonds faisait partie d'un portefeuille modèle discrétionnaire, programme de répartition de l'actif ou autre

produit de placement semblable avant la fermeture des bureaux le 26 juillet 2022. Votre courtier ou conseiller doit nous informer que votre compte satisfait les conditions prévues au sous-paragraphe ii) ci-dessus afin que nous puissions traiter la souscription de parts du Fonds. Fidelity a pris cette décision afin de maintenir l'intégrité du Fonds.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le Fonds peut parfois concentrer ses placements dans un nombre relativement peu élevé de sociétés et d'industries. Le Fonds peut choisir d'investir jusqu'à 10 % de son actif au moment de l'achat dans des titres de sociétés fermées.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- met l'accent sur les caractéristiques fondamentales d'une société et investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance et des possibilités de bénéfice de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la conjoncture au sein de l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- dans le cas d'une société fermée, le cours de l'action par rapport à son cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à favoriser les petites et moyennes sociétés;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

En raison de l'accent que met le Fonds sur les petites et moyennes sociétés, certains de ses placements pourraient être moins *liquides* que d'autres.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel Canada (suite)

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 33,99 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, R, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	1,85 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,70 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,70 %	0,150 %
R	0,65 %	0,100 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,025 %	0,075 %	0,100 %	0,125 %	0,175 %	0,200 %	0,225 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés qui versent ou qui devraient verser des *dividendes*, dans des titres de fiducies de revenu, dans des *titres à revenu fixe* et dans d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit principalement dans des titres de capitaux propres canadiens;
- met principalement l'accent sur les paramètres de valorisation d'une société;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation comme l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - la capacité de verser des *dividendes*;
- lorsqu'elle achète et vend des *titres à revenu fixe*, étudie des facteurs comme :
 - les caractéristiques du titre,
 - le cours actuel par rapport à la valeur estimative à long terme,
 - la solvabilité de l'émetteur,

Fonds Fidelity Dividendes (suite)

- les occasions d'opérations à court terme découlant des inefficiences du marché.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- investir dans des titres de fiducies de placements immobiliers, appelées *FPI*, établies au Canada et aux États-Unis;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Étant donné que le Fonds investit dans des titres étrangers, il est assujéti à une exposition aux devises. L'équipe de gestion de portefeuille peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition aux devises. Cette décision est prise dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de placement globale du Fonds qui est basée sur un certain nombre de facteurs, y compris l'avis de l'équipe de gestion de portefeuille sur les mérites d'un placement dans une devise donnée par rapport au dollar canadien. L'exposition du Fonds aux devises dépend de l'importance des placements libellés en devises, ainsi que de la mesure dans laquelle l'équipe de gestion de portefeuille décide de couvrir l'exposition aux devises du Fonds. L'exposition aux devises du Fonds pourrait changer en tout temps, sans préavis.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y**

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		

	Risque principal	Risque additionnel
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 17,98 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Canada Plus

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série FNB d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %
Q	0,85 %	0,100 %
FNB	0,85 %	0,150 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ainsi que dans des titres de capitaux propres étrangers.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas d'une société fermée, le cours de l'action par rapport à son cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistants pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Canada Plus (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, deux investisseurs détenaient environ 23,99 % et 20,47 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes Plus

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	1,85 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,70 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,70 %	0,150 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,025 %	0,075 %	0,100 %	0,125 %	0,175 %	0,200 %	0,225 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investir dans des titres de capitaux propres canadiens et des titres de fiducies de placements immobiliers, appelées *FPI*, établies au Canada et aux États-Unis;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres et des *FPI*, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la capacité de maintenir le niveau de *dividendes* ou de distributions de revenu,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Fonds Fidelity Dividendes Plus (suite)

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition aux devises. L'équipe de gestion de portefeuille prend cette décision dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de placement globale du Fonds qui est basée sur un certain nombre de facteurs, y compris son avis sur les mérites d'un placement dans une devise donnée par rapport au dollar canadien. L'exposition du Fonds aux devises dépend de l'importance des placements libellés en devises, ainsi que de la mesure dans laquelle l'équipe de gestion de portefeuille décide de couvrir l'exposition aux devises du Fonds. L'exposition aux devises du Fonds pourrait changer en tout temps, sans préavis.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché,

une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistants pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 12,36 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Situations spéciales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Le Fonds n'est plus offert aux nouveaux investisseurs. Le Fonds continuera d'être offert aux investisseurs existants, notamment : i) ceux qui participent à des programmes de souscriptions ou d'échanges systématiques; et ii) ceux qui effectuent de nouvelles souscriptions au moyen d'un compte discrétionnaire qui est géré par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients, et ce, si le Fonds faisait partie d'un portefeuille modèle discrétionnaire, programme de répartition de l'actif ou autre produit de placement semblable avant la fermeture des bureaux le 2 juillet

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

2021. Votre courtier ou conseiller doit nous informer que votre compte satisfait les conditions prévues au sous-paragraphe ii) ci-dessus afin que nous puissions traiter la souscription dans le Fonds. Fidelity a pris cette décision afin de maintenir l'intégrité du Fonds.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Il cherche à détecter des occasions de placement considérées comme des situations spéciales.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à repérer des occasions de placement qu'elle juge susceptibles de représenter des « situations spéciales », qui constituent des placements pouvant s'apprécier considérablement dont le potentiel pourrait être méconnu du marché en général, y compris parmi les sociétés à forte croissance dont le potentiel est sous-estimé, mais aussi parmi les sociétés considérablement sous-évaluées qui pourraient tirer parti d'une amélioration de leurs données économiques fondamentales et de celles de leur industrie;
- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance de la société;

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - le potentiel de croissance,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas d'une société fermée, le cours de l'action par rapport à son cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à favoriser les petites et moyennes sociétés;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- possiblement concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés et d'industries;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

En raison de l'accent que met le Fonds sur les petites et moyennes sociétés, certains de ses placements pourraient être moins *liquides* que d'autres.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des

organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Situations spéciales (suite)

Risques généraux associés aux placements dans des titres privés

Les titres privés ne peuvent être revendus sans un prospectus, une dispense prévue ou une décision appropriée aux termes de la législation en valeurs mobilières pertinente. Rien ne garantit qu'il existe un marché adéquat pour les titres privés détenus par le Fonds. Cette situation pourrait nuire à la capacité du Fonds de réagir rapidement aux conditions du marché ou de négocier des modalités plus favorables pour liquider de tels placements. Les titres privés pourraient offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils pourraient aussi être exposés à un niveau de risque élevé, ainsi qu'à un risque d'illiquidité. La valeur attribuée aux titres privés pour les fins du calcul de la valeur liquidative correspond à leur coût, sous réserve d'un rajustement dans des circonstances limitées, et pourrait ne pas indiquer le montant auquel ils peuvent être vendus. Le processus d'évaluation des titres privés repose sur des incertitudes inhérentes, et les valeurs résultantes pourraient être différentes de celles qui auraient été utilisées s'il existait un marché facile pour de tels placements.

Reportez-vous à l'intertitre **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié pour obtenir une description complète de ce risque.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises	●	
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Liquidité	●	
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 30,49 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %
Q	0,85 %	0,100 %
R	0,80 %	0,100 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.
- dans le cas des sociétés fermées, le cours de l'action par rapport à leur cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des

organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des titres privés

Les titres privés ne peuvent être revendus sans un prospectus, une dispense prévue ou une décision appropriée aux termes de la législation en valeurs mobilières pertinente. Rien ne garantit qu'il existe un marché adéquat pour les titres privés détenus par le Fonds. Cette situation pourrait nuire à la capacité du Fonds de réagir rapidement aux conditions du marché ou de négocier des modalités plus favorables pour liquider de tels placements. Les titres privés pourraient offrir des rendements potentiels élevés, mais ils pourraient aussi être exposés à un niveau de risque élevé et à un risque d'illiquidité. La valeur attribuée aux titres privés pour les fins du calcul de la valeur liquidative correspond à leur coût, sous réserve d'un rajustement dans des circonstances limitées, et pourrait ne pas indiquer le montant auquel ils peuvent être vendus. Le processus d'évaluation des titres privés repose sur des incertitudes inhérentes, et les valeurs résultantes pourraient être différentes de celles qui auraient été utilisées s'il existait un marché immédiat pour de tels placements.

Reportez-vous à l'intertitre **Risque de liquidité** pour obtenir une description complète de ce risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans section Partie A du présent prospectus simplifié.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} (suite)

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions canadiennes de base

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts de série Q d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais de gestion et de conseil	
Série	Frais de gestion et de conseil
Q	0,55 %

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- vise à procurer un rendement excédentaire par rapport à celui de l'*indice composé plafonné S&P/TSX* (l'« **indice** ») au moyen de la sélection de titres particuliers, tout en maintenant des caractéristiques de style et des pondérations sectorielles comparables à celles de l'indice, à l'exception du secteur immobilier qui est considéré comme un groupe industriel du secteur des produits financiers;
- n'est pas limitée par un style de placement donné;
- peut investir dans tous les types de titres de capitaux propres, y compris les actions ordinaires, les actions privilégiées et les autres titres de capital-actions, les

droits, les fiducies de placements immobiliers (« FPI »), les *titres convertibles* et les certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, dont :
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - la situation financière,
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions canadiennes de base (suite)

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique ***Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?*** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises	●	
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F5*, F8*, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'*indice S&P 500*, selon environ les mêmes proportions;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - le potentiel de croissance des bénéfices à long terme;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière**

de placement dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,11 % dans des titres émis par Nvidia Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 14,06 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation comme l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance à long terme,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines (suite)

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,63 % dans des titres émis par Microsoft Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 28,26 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, Q, S5*, S8*, T5*, T8* et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %
q	0,85 %	0,125 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- met l'accent sur les caractéristiques fondamentales d'une société et investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance et des possibilités de bénéfice de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la conjoncture au sein de l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - la valorisation,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la solidité du bilan,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres non américains;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés et d'industries;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre

des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 11,27 % dans des titres émis par Nvidia Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 10,34 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans de moyennes et de grandes sociétés;
- investir dans des titres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique (*suite*)

- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Les placements du Fonds dans des sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation pourraient être moins liquides que d'autres. Veuillez vous reporter à la rubrique **Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?** ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et d'autres risques auxquels le Fonds est assujéti.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation

Les sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation peuvent être des placements plus risqués que les sociétés à grande capitalisation. En principe, elles sont souvent nouvelles et plus petites, et elles pourraient ne pas avoir d'antécédents, disposer de ressources financières importantes ou offrir un marché bien établi pour leurs titres comparativement aux sociétés à grande capitalisation qui

sont bien établies. Certaines de ces sociétés ne possèdent pas d'actifs, n'exercent pas d'activités et ne génèrent pas de revenus. D'autres ont des produits et services qui sont toujours en cours de développement ou qui n'ont pas encore été mis à l'épreuve sur le marché. Il existe peu de renseignements publics de sources fiables sur les sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation, ce qui peut les rendre davantage vulnérables aux manipulations du marché et aux stratagèmes de fraude en matière d'investissement et affecter la capacité de l'équipe de gestion de portefeuille à évaluer le potentiel de placement associé à une société. Les sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation sont susceptibles d'être aux prises avec des taux d'échec plus élevés que les sociétés à grande capitalisation, et le Fonds pourrait perdre la totalité de son placement dans le titre d'une société à petite capitalisation et à microcapitalisation.

Manque de liquidité

La liquidité désigne la rapidité et la facilité avec lesquelles un titre peut être acheté ou vendu sans que cela ait une incidence importante sur son prix. Les titres à faible liquidité peuvent être difficiles à vendre, ce qui accroît le risque de perte significative pour le Fonds si celui-ci ne parvient pas à vendre les titres au moment voulu. Historiquement, les titres de sociétés à microcapitalisation sont, notamment, moins *liquides* que les titres de sociétés à grande capitalisation. La difficulté du Fonds à vendre un titre de société à microcapitalisation pourrait entraîner une baisse de la valeur de ce placement dans le Fonds. Les écarts de liquidité peuvent également avoir une incidence sur l'écart acheteur-vendeur, lequel est généralement plus important pour les titres de sociétés à microcapitalisation et peut augmenter les frais d'opérations pour le Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié pour obtenir une description complète de ce risque.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Forte volatilité

La *volatilité* désigne le degré de fluctuation du prix d'un titre sur une courte période. Les titres à forte *volatilité* connaissent généralement des variations de prix plus importantes au cours d'une période donnée. Bien que tous les titres de capitaux propres connaissent une certaine *volatilité*, les titres de sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation sont plus volatils que les titres de sociétés à grande capitalisation, car les sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation sont souvent nouvelles, plus petites et moins établies. Toute transaction, quelle que soit sa taille, est susceptible d'avoir un effet significatif en points de pourcentage sur le cours du titre, étant donné que de nombreux titres de sociétés à petite capitalisation et à microcapitalisation sont négociés à faible volume. En outre, ces titres sont exposés à des variations de prix importantes et inattendues, compte tenu de la difficulté éventuelle liée à leur vente, comme il est mentionné ci-dessus. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient subir des pertes importantes sur une courte période.

Négociation hors cote

Certaines sociétés de plus petite taille ne satisfont pas les exigences liées à l'inscription à la cote d'une bourse principale; leurs titres se négocient plutôt hors cote que sur un marché par l'intermédiaire d'un *courtier*. Ces titres sont généralement moins liquides, car ils sont moins souvent négociés que les titres cotés en bourse. Les sociétés qui négocient des titres hors cote ne sont pas assujetties à la même surveillance réglementaire que celle à laquelle sont soumises les sociétés à grande capitalisation qui satisfont les exigences liées à l'inscription à la cote d'une bourse, ce qui peut les rendre plus vulnérables aux manipulations du marché et aux activités frauduleuses. De plus, il pourrait y avoir des démarches et des frais supplémentaires pour les opérations hors cote effectuées par l'intermédiaire d'un *courtier* qui se constituerait une réserve de titres en vue d'en

faciliter la négociation, faisant ainsi augmenter les frais d'opérations des titres négociés hors cote comparativement aux frais d'opérations des titres négociés sur des bourses importantes.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, deux investisseurs détenaient environ 18,70 % et 16,55 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5*, T8* et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- met principalement l'accent sur la stabilité financière d'une société, son potentiel de production de rendement stable des capitaux propres avec le temps et sa valorisation;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation comme l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;
- peut investir dans des titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, tels ceux de *FPI*;
- peut investir, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres qui ne devraient pas effectuer des distributions de revenu, des actions privilégiées, des *titres convertibles* et des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances, y compris des obligations de *qualité* et des *titres à revenu fixe* à rendement plus élevé de qualité inférieure;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - la solidité du bilan,
 - les bénéfices prévisionnels,

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains (suite)

- la capacité de verser des *dividendes*,
- les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres non américains;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	2,00 %	0,330 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,255 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,205 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change

entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après sont celles du Fonds et du *fonds sous-jacent*, la Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- met principalement l'accent sur la stabilité financière d'une société, son potentiel de production de rendement stable des capitaux propres avec le temps et sa valorisation;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation comme l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;
- peut investir dans des titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, tels ceux de *FPI*;
- peut investir, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres qui ne devraient pas effectuer des distributions de revenu, des actions privilégiées, des *titres convertibles* et des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances, y compris des obligations de *qualité* et des *titres à revenu fixe* à rendement plus élevé de qualité inférieure;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- la situation financière,
- la position occupée dans l'industrie,
- la conjoncture économique et de marché,
- la solidité du bilan,
- les bénéfices prévisionnels,
- la capacité de verser des *dividendes*,
- les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent également :

- investir jusqu'à 20 % de leur actif net dans des titres non américains;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les effets des variations du taux de change entre les devises

de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres (suite)

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effets de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●

	Risque principal	Risque additionnel
Méthodologie d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Séries A*, B* et F* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,300 %
B	1,85 %	0,225 %
F	0,85 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Le Fonds sera admissible à une exonération de la retenue d'impôt des États-Unis sur les revenus de dividendes américains, comme le permet le code fiscal américain.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- met principalement l'accent sur la stabilité financière d'une société, son potentiel de production de rendement stable des capitaux propres avec le temps et sa valorisation;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation comme l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;
- peut investir directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*, dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, tels ceux de *FPI*;
- peut investir, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres qui ne devraient pas effectuer des distributions de revenu, des actions privilégiées, des *titres convertibles* et des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances, y compris des obligations de *qualité* et des *titres à revenu fixe* à rendement plus élevé de qualité inférieure;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré (suite)

- la solidité du bilan,
- les bénéfices prévisionnels,
- la capacité de verser des *dividendes*,
- les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres non américains;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des

circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- entend privilégier les sociétés et les industries qui sont sous-évaluées ou qui ont été délaissées en fonction de facteurs comme l'actif, la capacité à générer des flux de trésorerie disponibles, les résultats ou le potentiel de croissance;
- cherche à identifier les signes précoces de changements à long terme s'opérant sur le marché, et met l'accent sur les effets que ces changements pourraient avoir sur les caractéristiques fondamentales des sociétés dans lesquelles le Fonds investit;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, en privilégiant les sociétés de moyenne taille;
- investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres non américains;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de

chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, trois investisseurs détenaient environ 37,45 %, 20,41 % et 12,60 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
---	---

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde, en privilégiant les titres de capitaux propres américains. Il cherche à repérer des occasions de placement dans des sociétés qui accordent la priorité au leadership et à l'avancement des femmes et en font la promotion.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- emploie une stratégie de placement fondamental ascendante;
- investit dans des titres de capitaux propres de sociétés qui accordent la priorité au leadership et à l'avancement des femmes et en font la promotion. Au moment de la souscription initiale, ces sociétés seront sélectionnées parmi celles qui : i) comptent une femme au sein de l'équipe de la haute direction, ii) sont dirigées par un conseil d'administration pour lequel la représentation des femmes est d'au moins un tiers de l'ensemble des administrateurs ou qui compte au moins trois femmes, ou iii) ont, de l'avis de l'équipe de gestion de portefeuille, adopté des politiques visant à attirer et à conserver les femmes au sein de conseils d'administration et à promouvoir leur accès à ceux-ci. L'équipe de gestion de portefeuille tient compte notamment des politiques suivantes : la politique d'une société relative aux congés parentaux et sa politique relative à la surveillance des écarts de rémunération entre les sexes ou celle relative au milieu de travail souple;
- investit dans des titres de « croissance » ou de « valeur », ou les deux;
- sous réserve de l'évolution du marché ou des industries, qui pourrait changer à l'occasion, le Fonds exclura les titres de sociétés qui participent directement à certaines activités commerciales ou tirent des revenus importants de celles-ci, y compris les suivantes :

Fonds Fidelity Leadership au féminin (*suite*)

- les armes à feu semi-automatiques pour particuliers,
- la production de charbon ou l'exploitation minière,
- les armes controversées (p. ex., bombes à sous-munitions, mines terrestres, armes biologiques ou chimiques, lasers aveuglants, et armes incendiaires),
- les prisons à but lucratif,
- la production de tabac.
- la situation financière,
- la position occupée dans l'industrie,
- la conjoncture économique et de marché,
- la stratégie de l'entreprise,
- les perspectives de bénéfices,
- dans le cas d'une société fermée, le cours de l'action par rapport à son cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Pour déterminer si un émetteur participe directement ou tire des revenus importants d'une industrie ou d'une gamme de produits donnés, le Fonds peut utiliser des seuils de revenus (p. ex., les émetteurs qui tirent plus de 5 % de ses revenus de la production de tabac) ou des exclusions catégoriques (p. ex., les émetteurs qui tirent des revenus de l'exploitation de prisons privées ou les émetteurs dont les activités les classent dans les industries de la production de charbon ou l'exploitation minière), selon l'industrie ou la gamme de produits. Toutes les exclusions applicables sont systématiquement surveillées avant toute opération et de façon continue afin d'en garantir le respect.

- peut utiliser des cotes *ESG* exclusives mettant l'accent sur des facteurs *ESG* que l'on considère importants pour les performances à long terme d'une société, par rapport à ses pairs. Le système de notation comporte deux composantes : i) une cote systématique quantitative et basée sur des données actuelles et historiques pour fournir une évaluation de l'état actuel des pratiques *ESG* d'une société, et ii) une cote fondamentale prospective qui donne une évaluation qualitative des perspectives de durabilité d'une société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>	●	
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	2,06 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,91 %	0,225 %
F, F5 et F8	0,91 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un *fonds sous-jacent* qui est géré par Fidelity. Le *fonds sous-jacent* vise à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde, en privilégiant les titres américains dont on estime que la valeur n'est pas pleinement reconnue par le public.

Le Fonds applique une stratégie de *couverture* du risque de change systématique, soit un modèle quantitatif, qui cherche à la fois à limiter l'incidence de la *volatilité* du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien et à tirer parti des variations attendues de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Fonds peut également avoir une exposition à d'autres devises (comme l'euro ou le yen), qui ne sont pas couvertes. L'exposition du Fonds à d'autres devises pourrait changer en tout temps, et le Fonds pourrait choisir de couvrir cette exposition ultérieurement. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique^{MC}.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds :

- peut employer des stratégies de couverture contre les effets des fluctuations de la valeur relative de l'exposition au dollar américain, en utilisant un ratio de couverture qui se situe dans une fourchette variant de 0 % à 100 %;
- utilise le modèle quantitatif, qui tient compte d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs pour établir le ratio de couverture optimal. L'équipe de gestion de portefeuille tiendra compte des indicateurs suivants :
 - Conjoncture des taux d'intérêt – L'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} (suite)

- Évolution et tendance du cours – La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et la tendance récurrente sur des périodes données.
- Évaluation – L'attractivité relative des cours du dollar américain et du dollar canadien et l'écart relativement à la juste valeur à long terme.
- peut tenir compte d'un éventail d'autres indicateurs quantitatifs;
- établira et rajustera généralement les ratios de couverture du dollar américain tous les mois au moyen d'une combinaison des indicateurs susmentionnés;
- peut s'écarter du modèle quantitatif relativement au ratio de couverture des devises. Cette mesure pourrait être prise pour limiter l'incidence défavorable du change sur le Fonds en période de *volatilité* boursière, ou pour d'autres raisons.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- investit dans des titres de sociétés dont elle estime que la valeur n'est pas pleinement reconnue par le public. Les différents types de sociétés qui pourraient être sélectionnées sont les sociétés qui connaissent des changements fondamentaux positifs, tels une nouvelle équipe de direction ou un lancement de produits, une réduction de coûts majeure, une fusion ou une acquisition, une réduction au chapitre de la capacité du secteur qui pourrait entraîner une augmentation des prix; les sociétés dont le potentiel de bénéfices s'est amélioré ou devrait s'améliorer davantage que ce qui est généralement perçu, les sociétés qui étaient récemment très prisées sur le marché mais qui semblent temporairement être tombées en défaveur pour des motifs momentanés ou exceptionnels, et les sociétés qui sont sous-évaluées par rapport aux titres des autres sociétés actives dans la même industrie;

- n'est pas limitée par un style de placement donné;
- peut en tout temps privilégier l'achat de titres de « croissance » ou de titres de « valeur » ou l'achat d'une combinaison de ces deux types de titres;
- investit dans tous les types de titres dont, notamment, des actions ordinaires, des actions privilégiées et d'autres formes d'actions du capital-actions, des *titres convertibles* et des certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - les perspectives de bénéfices,
 - la stratégie de l'entreprise,
 - le potentiel de croissance,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers, dont une partie importante peut être des titres d'émetteurs des États-Unis;
- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger contre les effets des variations du taux de change entre les dollars américain et canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien suivant l'utilisation de contrats à terme de gré à gré.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistants pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres de deux émetteurs. Il a investi jusqu'à 12,86 % dans des titres émis par Meta Platforms Inc. et 10,02 % dans des titres émis par Nvidia Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines de base

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts de série Q d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
Frais de gestion et de conseil	
Série	Frais de gestion et de conseil
Q	0,575 %

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- vise à procurer un rendement excédentaire par rapport à celui de l'*indice S&P 500* (l'« **indice** ») au moyen de la sélection de titres particuliers et à neutraliser le rendement découlant des décisions relatives aux pondérations par secteur, tout en maintenant des caractéristiques de style et des pondérations sectorielles comparables à celles de l'indice;
- n'est pas limitée par un style de placement donné;
- cherche à investir dans des titres qui présentent des avantages concurrentiels durables dans leur industrie respective;

- a pour objectif d'investir dans des chefs de file sur le marché capables de soutenir une forte croissance des bénéficiaires dans leurs marchés respectifs;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, dont :
 - la situation financière,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir hors des États-Unis;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés et d'industries;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière**

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines de base (suite)

de placement dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de**

placement collectif et quels sont les risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,08 % dans des titres émis par Nvidia Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique^{MC}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8* d'une fiducie de fonds communs de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
B, S5, S8	1,70 %	0,225 %
F, F5, F8	0,70 %	0,175 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,025 %	0,075 %	0,100 %	0,125 %	0,175 %	0,200 %	0,225 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines dont la capitalisation boursière est généralement semblable à celle des sociétés de l'indice S&P 500 (l'« **indice** »). Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*. Le Fonds utilise des techniques quantitatives dans la construction de son portefeuille.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

De plus, le Fonds adopte une stratégie rigoureuse basée sur les options conçue pour apporter une atténuation du risque de baisse en période de repli (c'est-à-dire compenser ou atténuer une diminution de la valeur des placements du Fonds) en sélectionnant des options de vente sur l'indice. Le Fonds a recours à des *dérivés* pour mettre en œuvre cette stratégie qui vise à couvrir l'exposition au marché.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des titres de « croissance » ou de « valeur », ou les deux;
- utilise une approche systématique pour construire un portefeuille d'actions dont les caractéristiques de rendement s'apparentent à celles de l'indice;
- investit habituellement au moins 80 % de l'actif net du Fonds dans des titres de capitaux propres;
- dans le cadre de sa gestion de la stratégie basée sur les options conçue pour apporter une atténuation du risque de baisse en période de repli :
 - établit l'étendue de cette atténuation du risque principalement en fonction du coût des options de vente sur le marché,
 - tente d'acheter plus de titres offrant une protection lorsqu'ils sont plus abordables et de détenir moins de titres offrant une protection à mesure qu'ils deviennent dispendieux,
 - gère les positions sur options de manière à diversifier les prix d'exercice et les échéances des options,

- sélectionne une échelle d'options de vente sur l'indice à échéances variées, où les prix d'exercice sont déterminés selon une combinaison du prix de l'indice, de la durée jusqu'à l'échéance et de la volatilité boursière au moment de l'achat initial ou du report,
- adopte un calendrier de report mensuel et rajuste la taille de ses positions en fonction de son budget mensuel de couverture. Entre les périodes de report prévues, l'équipe de gestion de portefeuille surveillera la décroissance mensuelle attendue (c.-à-d. la réduction de la valeur de l'option à mesure qu'elle arrive à son échéance) ainsi que le delta (c.-à-d. la sensibilité du prix de l'option aux variations du prix de l'indice) pour chacune des options de vente. L'équipe de gestion de portefeuille peut, en fonction de ces variables, rechercher des occasions de vendre une partie d'une option pour qu'elle respecte le budget mensuel ou, dans le cas où l'option est profondément dans le cours, d'exercer de nouveau cette option en vendant la totalité de la position et en achetant des options de vente avec un prix d'exercice inférieur. Cela réduira la protection contre le risque de baisse, mais pourrait augmenter la participation aux hausses en abaissant les coûts de couverture. Le rajustement des positions engendrera la réalisation de gains, ce qui permettra de compenser le coût associé aux options de vente qui sont sans valeur à leur échéance ou qui seraient remplacées à perte;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes les tailles;
- investir dans des titres de sociétés situées hors des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toute qualité ou de toute durée;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables, ou permises selon les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés à l'utilisation d'une stratégie d'options

Le Fonds a recours à une stratégie d'options qui ne comporte aucune garantie, et les options peuvent être sans valeur à leur échéance, ce qui signifie que le Fonds peut perdre la totalité des primes payées pour acheter ces options. Puisque le Fonds verse des primes pour acheter des options de vente, la stratégie du Fonds pourrait voir sa valeur diminuer du montant des primes payées sur des marchés favorables.

Risque associé aux stratégies d'options

Rien ne garantit qu'il existe une bourse de valeurs liquide ou un marché hors cote permettant au Fonds d'acheter des options de vente selon les modalités qui lui conviennent ou de liquider ses positions sur option au besoin. Les limites quotidiennes sur la négociation que les bourses de valeurs imposent peuvent également affecter la capacité du Fonds à liquider ses positions. En outre, les bourses de valeurs peuvent suspendre la négociation d'options sur des marchés volatils. Si le Fonds n'est pas en mesure de liquider une option de vente dans le cours, il ne pourra réaliser ses profits jusqu'à ce que l'option soit susceptible d'exercice ou arrive à échéance.

En général, l'achat d'options de vente est une stratégie profitable si les cours diminuent. Lorsque le marché recule,

le cours de l'actif sous-jacent se replie, ce qui fait augmenter la valeur de l'option de vente. À l'échéance de l'option dans le cours, un acheteur d'une option de vente doit être prêt à exercer l'option en vendant l'actif sous-jacent au prix d'exercice ou à recevoir un règlement en espèces net. Si l'option de vente est hors du cours à l'échéance, l'option expire sans valeur et la prime payée est irrécupérable.

Il existe un risque que le Fonds qui utilise la stratégie d'options de vente à positions acheteur seulement génère un rendement inférieur à celui du même portefeuille qui n'a pas recours à une telle stratégie d'options. Par exemple, sur des marchés haussiers, les options de vente sont sans valeur à leur échéance et la prime payée réduit le rendement du portefeuille. Le rendement associé à un marché haussier pourrait ne pas dépasser le rendement qui aurait été obtenu si le Fonds était resté directement investi dans les titres faisant l'objet d'options de vente. Le recours aux options peut avoir pour effet de limiter ou de réduire les rendements totaux du Fonds si les attentes de l'équipe de gestion de portefeuille à l'égard des événements ou des conditions du marché se révèlent inexacts dans l'avenir. Certains frais d'opérations liés à l'achat d'options peuvent également avoir une incidence sur le rendement du Fonds.

Risque de base

Le risque de base est un type de risque posé lorsqu'un instrument de couverture ne correspond pas parfaitement au placement sous-jacent; autrement dit, leur profil de rendement respectif ne concorde pas parfaitement. Les options de vente achetées seront dans le cours si, à leur échéance, le cours du marché sous-jacent de l'indice est inférieur au prix d'exercice du contrat d'option de vente. Les gains réalisés sur l'option de vente peuvent partiellement ou entièrement compenser les pertes subies sur les positions en actions sous-jacentes. La compensation de ces pertes est tributaire de la manière dont les gains réalisés sur les options de vente achetées sont subordonnés à la compensation des pertes subies sur les positions en actions sous-jacentes.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le degré de fluctuation du risque de base dépend des actions détenues dans le portefeuille et pourrait fluctuer.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●

	Risque principal	Risque additionnel
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Approche avancée

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines
Type de titres	Parts des séries B*, F*, O* et de série FNB* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
B	1,60 %	0,160 %
F	0,60 %	0,140 %
FNB	0,60 %	0,140 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines. Le Fonds utilise un modèle quantitatif exclusif s'appuyant sur des capacités de recherche poussées dans la construction de son portefeuille.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- utilise des techniques quantitatives qui analysent la recherche fondamentale pour construire systématiquement un portefeuille largement diversifié. Les techniques avancées, qui sont développées au moyen de capacités de recherche, servent à évaluer de multiples facteurs afin d'obtenir une exposition au risque souhaitée ou des caractéristiques de rendement pour le Fonds au moyen des pondérations dynamiques du modèle par rapport à chaque facteur. De plus, le modèle prend en compte les conditions de marché actuelles (p. ex., au niveau macroéconomique), le positionnement du Fonds sous l'angle des risques au niveau des titres et du portefeuille, et les occasions de négociation;
- applique le modèle qui attribue une cote à chaque titre faisant partie de son univers des possibilités de placement en se fondant sur ce qui suit :
 - Recherche fondamentale – Les données exclusives générées par des analystes en recherche fondamentale, qui comprennent les notations des analystes en recherche, les prévisions internes et évaluations de la situation financière, la position occupée dans l'industrie, la conjoncture économique et de marché, les bénéfices prévisionnels, la performance opérationnelle et les compétences de l'équipe de direction propres à une entreprise,
 - Recherche externe – Les données de marchés externes comme l'évolution de la confiance des investisseurs (p. ex., indicateurs haussiers ou baissiers), les recherches des analystes en placement, les volumes d'options sur titres, les positions à découvert sur titres, les mouvements de

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

fonds, les opérations et événements stratégiques, et les rencontres avec les équipes de direction;

- peut avoir recours à sources des non conventionnelles ou d'autres sources de données comme les données de cartes de crédit, l'imagerie satellitaire, la circulation piétonne, et les dépenses publicitaires;
- peut utiliser l'intelligence artificielle pour regrouper et résumer des données provenant de diverses sources;
- peut, dans certaines circonstances et selon des facteurs comme la liquidité et la *volatilité* des marchés, passer outre aux résultats produits par le modèle quantitatif relativement à la sélection des titres du Fonds.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement**, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		●
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Approche avancée (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		●
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Cours des parts et marché actif		●
Fractionnement et regroupement des parts		●

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 67,61 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres de deux émetteurs. Il a investi jusqu'à 10,72 % dans des titres émis par Microsoft Corp. et 10,04 % dans des titres émis par Nvidia Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile d'Asie^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions d'Asie-Pacifique
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
---	---

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées dans la région de l'Asie-Pacifique et dans des sociétés qui tirent une partie importante de leurs revenus de cette région.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- prévoit investir surtout dans des sociétés situées dans la région de l'Asie-Pacifique, mais a la possibilité d'investir dans des sociétés situées n'importe où dans le monde;
- peut choisir à l'occasion de concentrer les placements dans certains pays de la région de l'Asie-Pacifique;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - la valeur relativement au prix du marché,
 - le potentiel de croissance et de bénéfices.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés, d'industries ou de pays, ou dans des sociétés de même taille;
- à la différence d'autres fonds, détenir une plus grande proportion de titres qui sont non liquides;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *EDDV*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile d'Asie^{MD} (suite)

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des pays à marché émergent

Risque associé aux placements dans un seul pays à marché émergent

Les placements étrangers peuvent évoluer dans des cycles différents et parfois non corrélés à ceux d'une économie nationale, ce qui procure des avantages en matière de diversification. Toutefois, les titres d'État et de sociétés de marchés émergents, telles l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter un plus grand risque associé aux placements étrangers. Les pays à *marché émergent* pourraient :

- avoir des normes moins élevées en matière de pratiques commerciales et une réglementation laxiste, en plus d'être plus vulnérables à la corruption;
- imposer des taxes et impôts, prendre le contrôle d'entreprises privées ou modifier les droits des investisseurs étrangers;
- décréter un contrôle des devises, ce qui réduirait considérablement la capacité à sortir tout argent du pays, ou dévaluer leur monnaie;
- ne pas protéger les droits des actionnaires minoritaires;
- être touchés par les émeutes, les troubles civils, les guerres et l'instabilité des gouvernements dans certains pays, ce qui nuirait aux placements;
- connaître des taux d'inflation et des taux d'intérêt relativement élevés.

Le Fonds peut avoir une exposition importante aux marchés émergents, qui peuvent parfois être concentrés dans un seul pays ou dans un nombre relativement restreint de pays. Une concentration élevée d'actifs dans un pays en particulier ou quelques pays, ou l'exposition élevée à un pays en particulier ou quelques pays, peuvent réduire la *diversification* du Fonds et ainsi entraîner une hausse de la

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

volatilité du Fonds. L'ampleur du risque varie d'un pays à l'autre dans les *marchés émergents*. Par exemple, investir dans un seul pays dans les *marchés émergents* peut exposer le Fonds aux événements politiques, économiques et réglementaires propres au pays concerné, et peut rendre le Fonds plus vulnérable à des risques particuliers qui auraient pu être moindres si le Fonds avait investi dans plusieurs pays des *marchés émergents*. De plus, les titres de certains pays des marchés émergents sont moins liquides que d'autres, ce qui rend la cession d'un titre plus difficile. Une approche multinationale pourrait réduire ce risque.

Reportez-vous aux intertitres **Risque de concentration**, **Risque associé aux placements étrangers** et **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** pour obtenir une description complète de ces risques.

Risque associé aux entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds peut investir dans des sociétés chinoises par l'intermédiaire de structures juridiques qu'on appelle « entités à détenteurs de droits variables » (« **EDDV** »). Les **EDDV** sont des entités qui effectuent des investissements en concluant des ententes contractuelles avec des sociétés chinoises, sans détenir une participation directe dans de telles sociétés. En raison des restrictions du gouvernement de la Chine à l'égard de la propriété non chinoise de sociétés dans certaines industries, ces sociétés peuvent avoir recours à des **EDDV** pour obtenir des placements étrangers sans que cela ait une incidence sur leur propriété. Bien que les **EDDV** ne soient pas officiellement reconnues par les lois et règlements de la République populaire de Chine, il y a un risque que les investissements des **EDDV** puissent être soumis à des restrictions et à une intervention du gouvernement de la Chine dans l'avenir, ce qui pourrait grandement influencer sur le rendement de ces sociétés et, par conséquent, avoir une incidence négative sur le Fonds.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile d'Asie^{MD} (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité	●	
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 12,23 % dans des titres émis par Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 15,28 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Chine

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions asiatiques
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées en Chine et à Hong Kong et de sociétés situées dans d'autres pays qui tirent une partie importante de leurs revenus de ces pays.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les flux de trésorerie,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à favoriser les grandes sociétés;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *EDDV*;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Chine (suite)

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des pays à marché émergent

Risque associé aux placements dans un seul pays à marché émergent

Les placements étrangers peuvent évoluer dans des cycles différents et parfois non corrélés à ceux d'une économie nationale, ce qui procure des avantages en matière de diversification. Toutefois, les titres d'État et de sociétés de marchés émergents, telles l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter un plus grand

risque associé aux placements étrangers. Les pays à *marché émergent* pourraient :

- avoir des normes moins élevées en matière de pratiques commerciales et une réglementation laxiste, en plus d'être plus vulnérables à la corruption;
- imposer des taxes et impôts, prendre le contrôle d'entreprises privées ou modifier les droits des investisseurs étrangers;
- décréter un contrôle des devises, ce qui réduirait considérablement la capacité à sortir tout argent du pays, ou dévaluer leur monnaie;
- ne pas protéger les droits des actionnaires minoritaires;
- être touchés par les émeutes, les troubles civils, les guerres et l'instabilité des gouvernements dans certains pays, ce qui nuirait aux placements;
- connaître des taux d'inflation et des taux d'intérêt relativement élevés.

Le Fonds peut avoir une exposition importante aux marchés émergents, qui peuvent parfois être concentrés dans un seul pays ou dans un nombre relativement restreint de pays. Une concentration élevée d'actifs dans un pays en particulier ou quelques pays, ou l'exposition élevée à un pays en particulier ou quelques pays, peuvent réduire la *diversification* du Fonds et ainsi entraîner une hausse de la *volatilité* du Fonds. L'ampleur du risque varie d'un pays à l'autre dans les *marchés émergents*. Par exemple, investir dans un seul pays dans les *marchés émergents* peut exposer le Fonds aux événements politiques, économiques et réglementaires propres au pays concerné, et peut rendre le Fonds plus vulnérable à des risques particuliers qui auraient pu être moindres si le Fonds avait investi dans plusieurs pays des *marchés émergents*. De plus, les titres de certains pays des marchés émergents sont moins liquides que d'autres, ce qui rend la cession d'un titre plus difficile. Une approche multinationale pourrait réduire ce risque.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Reportez-vous aux intertitres **Risque de concentration**, **Risque associé aux placements étrangers** et **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** pour obtenir une description complète de ces risques.

Risque associé aux entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds peut investir dans des sociétés chinoises par l'intermédiaire de structures juridiques qu'on appelle « entités à détenteurs de droits variables » (« **EDDV** »). Les **EDDV** sont des entités qui effectuent des investissements en concluant des ententes contractuelles avec des sociétés chinoises, sans détenir une participation directe dans de telles sociétés. En raison des restrictions du gouvernement de la Chine à l'égard de la propriété non chinoise de sociétés dans certaines industries, ces sociétés peuvent avoir recours à des **EDDV** pour obtenir des placements étrangers sans que cela ait une incidence sur leur propriété. Bien que les **EDDV** ne soient pas officiellement reconnues par les lois et règlements de la République populaire de Chine, il y a un risque que les investissements des **EDDV** puissent être soumis à des restrictions et à une intervention du gouvernement de la Chine dans l'avenir, ce qui pourrait grandement influencer sur le rendement de ces sociétés et, par conséquent, avoir une incidence négative sur le Fonds.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité	●	
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Chine (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 11,09 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Marchés émergents

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de <i>marchés émergents</i>
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, O et d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %
Q	0,85 %	0,140 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Le Fonds n'est plus offert aux nouveaux investisseurs. Le Fonds continuera d'être offert aux investisseurs existants, notamment : i) ceux qui participent à des programmes de souscriptions ou d'échanges systématiques; et ii) ceux qui effectuent de nouvelles souscriptions au moyen d'un compte discrétionnaire qui est géré par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients, et ce, si le Fonds faisait partie d'un portefeuille modèle discrétionnaire, programme de répartition de l'actif ou autre produit de placement semblable avant la fermeture des bureaux le 27 mai

2025. Votre courtier ou conseiller doit nous informer que votre compte satisfait les conditions prévues au sous-paragraphe ii) ci-dessus afin que nous puissions traiter la souscription dans le Fonds. Fidelity a pris cette décision afin de maintenir l'intégrité du Fonds.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de pays à *marché émergent*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Marchés émergents (suite)

- investir dans des *EDDV*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des pays à marché émergent

Risque associé aux placements dans un seul pays à marché émergent

Les placements étrangers peuvent évoluer dans des cycles différents et parfois non corrélés à ceux d'une économie nationale, ce qui procure des avantages en matière de diversification. Toutefois, les titres d'État et de sociétés de marchés émergents, telles l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter un plus grand risque associé aux placements étrangers. Les pays à *marché émergent* pourraient :

- avoir des normes moins élevées en matière de pratiques commerciales et une réglementation laxiste, en plus d'être plus vulnérables à la corruption;
- imposer des taxes et impôts, prendre le contrôle d'entreprises privées ou modifier les droits des investisseurs étrangers;
- décréter un contrôle des devises, ce qui réduirait considérablement la capacité à sortir tout argent du pays, ou dévaluer leur monnaie;
- ne pas protéger les droits des actionnaires minoritaires;
- être touchés par les émeutes, les troubles civils, les guerres et l'instabilité des gouvernements dans certains pays, ce qui nuirait aux placements;
- connaître des taux d'inflation et des taux d'intérêt relativement élevés.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le Fonds peut avoir une exposition importante aux marchés émergents, qui peuvent parfois être concentrés dans un seul pays ou dans un nombre relativement restreint de pays. Une concentration élevée d'actifs dans un pays en particulier ou quelques pays, ou l'exposition élevée à un pays en particulier ou quelques pays, peuvent réduire la *diversification* du Fonds et ainsi entraîner une hausse de la *volatilité* du Fonds. L'ampleur du risque varie d'un pays à l'autre dans les *marchés émergents*. Par exemple, investir dans un seul pays dans les *marchés émergents* peut exposer le Fonds aux événements politiques, économiques et réglementaires propres au pays concerné, et peut rendre le Fonds plus vulnérable à des risques particuliers qui auraient pu être moindres si le Fonds avait investi dans plusieurs pays des *marchés émergents*. De plus, les titres de certains pays des marchés émergents sont moins liquides que d'autres, ce qui rend la cession d'un titre plus difficile. Une approche multinationale pourrait réduire ce risque.

Reportez-vous aux intertitres **Risque de concentration**, **Risque associé aux placements étrangers** et **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** pour obtenir une description complète de ces risques.

Risque associé aux entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds peut investir dans des sociétés chinoises par l'intermédiaire de structures juridiques qu'on appelle « entités à détenteurs de droits variables » (« **EDDV** »). Les **EDDV** sont des entités qui effectuent des investissements en concluant des ententes contractuelles avec des sociétés chinoises, sans détenir une participation directe dans de telles sociétés. En raison des restrictions du gouvernement de la Chine à l'égard de la propriété non chinoise de sociétés dans certaines industries, ces sociétés peuvent avoir recours à des **EDDV** pour obtenir des placements étrangers sans que cela ait une incidence sur leur propriété. Bien que

les **EDDV** ne soient pas officiellement reconnues par les lois et règlements de la République populaire de Chine, il y a un risque que les investissements des **EDDV** puissent être soumis à des restrictions et à une intervention du gouvernement de la Chine dans l'avenir, ce qui pourrait grandement influencer sur le rendement de ces sociétés et, par conséquent, avoir une incidence négative sur le Fonds.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Marchés émergents (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité	●	
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres de deux émetteurs. Il a investi jusqu'à 11,80 % dans des titres émis par Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd. et 10,46 % dans des titres émis par Tencent Holdings Ltd. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, deux investisseurs détenaient environ 21,40 % et 13,12 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Europe

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions européennes
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés du Royaume-Uni et du continent européen, y compris les pays faisant partie de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Fonds Fidelity Europe (suite)

- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 30,54 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Extrême-Orient

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions d'Extrême-Orient
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés établies ou exerçant leurs activités dans les pays de l'Asie du Sud Est. Ces pays comprennent l'Australie, la Corée du Sud, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la République populaire de Chine, Singapour, Taïwan et la Thaïlande. Le Fonds n'investit pas au Japon.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas de sociétés fermées, le cours de l'action par rapport à son cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *EDDV*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des

organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des pays à marché émergent

Risque associé aux placements dans un seul pays à marché émergent

Les placements étrangers peuvent évoluer dans des cycles différents et parfois non corrélés à ceux d'une économie nationale, ce qui procure des avantages en matière de diversification. Toutefois, les titres d'État et de sociétés de marchés émergents, telles l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter un plus grand risque associé aux placements étrangers. Les pays à *marché émergent* pourraient :

- avoir des normes moins élevées en matière de pratiques commerciales et une réglementation laxiste, en plus d'être plus vulnérables à la corruption;
- imposer des taxes et impôts, prendre le contrôle d'entreprises privées ou modifier les droits des investisseurs étrangers;
- décréter un contrôle des devises, ce qui réduirait considérablement la capacité à sortir tout argent du pays, ou dévaluer leur monnaie;
- ne pas protéger les droits des actionnaires minoritaires;
- être touchés par les émeutes, les troubles civils, les guerres et l'instabilité des gouvernements dans certains pays, ce qui nuirait aux placements;
- connaître des taux d'inflation et des taux d'intérêt relativement élevés.

Le Fonds peut avoir une exposition importante aux marchés émergents, qui peuvent parfois être concentrés dans un seul pays ou dans un nombre relativement restreint de pays. Une concentration élevée d'actifs dans un pays en particulier ou quelques pays, ou l'exposition élevée à un pays en particulier ou quelques pays, peuvent réduire la *diversification* du Fonds et ainsi entraîner une hausse de la

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Extrême-Orient (suite)

volatilité du Fonds. L'ampleur du risque varie d'un pays à l'autre dans les *marchés émergents*. Par exemple, investir dans un seul pays dans les *marchés émergents* peut exposer le Fonds aux événements politiques, économiques et réglementaires propres au pays concerné, et peut rendre le Fonds plus vulnérable à des risques particuliers qui auraient pu être moindres si le Fonds avait investi dans plusieurs pays des *marchés émergents*. De plus, les titres de certains pays des marchés émergents sont moins liquides que d'autres, ce qui rend la cession d'un titre plus difficile. Une approche multinationale pourrait réduire ce risque.

Reportez-vous aux intertitres **Risque de concentration**, **Risque associé aux placements étrangers** et **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** pour obtenir une description complète de ces risques.

Risque associé aux entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds peut investir dans des sociétés chinoises par l'intermédiaire de structures juridiques qu'on appelle « entités à détenteurs de droits variables » (« **EDDV** »). Les **EDDV** sont des entités qui effectuent des investissements en concluant des ententes contractuelles avec des sociétés chinoises, sans détenir une participation directe dans de telles sociétés. En raison des restrictions du gouvernement de la Chine à l'égard de la propriété non chinoise de sociétés dans certaines industries, ces sociétés peuvent avoir recours à des **EDDV** pour obtenir des placements étrangers sans que cela ait une incidence sur leur propriété. Bien que les **EDDV** ne soient pas officiellement reconnues par les lois et règlements de la République populaire de Chine, il y a un risque que les investissements des **EDDV** puissent être soumis à des restrictions et à une intervention du gouvernement de la Chine dans l'avenir, ce qui pourrait grandement influencer sur le rendement de ces sociétés et, par conséquent, avoir une incidence négative sur le Fonds.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicelles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité	●	
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres de deux émetteurs. Il a investi jusqu'à 18,03 % dans des titres émis par Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd. et 10,25 % dans des titres émis par Sea Ltd. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 15,22 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Mondial

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans des sociétés dont les titres se négocient en dessous de leur valeur à long terme, selon la capacité bénéficiaire normalisée à long terme;
- diversifie habituellement les placements en investissant dans différents pays et différentes régions;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - l'évaluation et la confiance des investisseurs.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

L'équipe de gestion de portefeuille peut, à des fins de *couverture*, y compris une *couverture de change croisée*, utiliser des contrats de change à terme afin de gérer l'exposition générale du Fonds aux devises.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes

pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Mondial (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 12,65 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'*indice MSCI Monde tous pays*, selon environ les mêmes proportions;
- cherche à investir dans les régions suivantes représentées dans l'indice, mais pas nécessairement dans la même proportion dans laquelle ces régions sont représentées dans l'indice :
 - États-Unis,
 - Royaume-Uni,
 - Europe, à l'exclusion du Royaume-Uni,
 - Japon,
 - Asie-Pacifique, à l'exclusion du Japon,
 - *marchés émergents*,
 - Canada;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - la situation financière,
 - le potentiel de croissance des bénéfices à long terme;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales (suite)

industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché,

une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 39,69 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes mondiaux

Détails sur le fonds

Type de fonds	Dividendes mondiaux
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui versent ou qui devraient verser des *dividendes*, ainsi que dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- suit des lignes directrices en matière de *composition neutre* correspondant à environ 95 % en titres de capitaux propres et en autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, et à 5 % en *titres à revenu fixe*;
- peut, selon les conditions du marché, modifier la composition de l'actif par rapport à la *composition neutre* si elle estime que cette stratégie dégagera le meilleur rendement global;
- diversifie habituellement les placements en investissant dans différents pays et différentes régions;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation comme l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la capacité de verser des *dividendes*,
 - les compétences de l'équipe de direction;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- lorsqu'elle achète et vend des *titres à revenu fixe*, étudie des facteurs comme :
 - les caractéristiques du titre,
 - le cours actuel par rapport à la valeur estimative à long terme,
 - la solvabilité de l'émetteur,
 - les occasions d'opérations à court terme découlant des inefficiences du marché.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de pays, de régions, d'industries et de sociétés;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

En date du 30 septembre 2025, le Fonds avait investi 100 % de son actif dans des *fonds sous-jacents*.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

- investir une partie importante de son actif dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistant pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes mondiaux (suite)

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 23,50 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à grande capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'*indice MSCI Monde tous pays*, selon environ les mêmes proportions;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans de petites et de moyennes sociétés n'importe où dans le monde;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des

Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale (suite)

organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y**

investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 25,26 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans des sociétés dont les titres se négocient en dessous de leur valeur à long terme, selon la capacité bénéficiaire normalisée à long terme;
- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation des rendements totaux à long terme supérieure à la moyenne pour les actionnaires et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - l'évaluation et la confiance des investisseurs.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en**

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

matière de placement dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un**

organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un] investisseur détenait environ 27,54 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,355 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,270 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,220 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement similaire à celui de son *fonds sous-jacent*, qui est également géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit le Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- cherche à investir dans des sociétés dont les titres se négocient en dessous de leur valeur à long terme, selon la capacité bénéficiaire normalisée à long terme;
- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation des rendements totaux à long terme supérieure à la moyenne pour les actionnaires et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - l'évaluation et la confiance des investisseurs.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres (suite)

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les effets des variations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

En date du 30 septembre 2025, le *fonds sous-jacent* avait investi environ 2,14 % de son actif net dans des titres émis en devises qui ne pouvaient être couvertes pour des raisons pratiques ou économiques. Ce taux variera au fil du temps. Le Fonds pourrait ne pas être en mesure de couvrir la totalité de son exposition aux devises du fait de l'absence éventuelle d'un marché efficient pour assurer la *couverture* de certaines devises. Par conséquent, le Fonds est exposé aux variations de la valeur de certaines devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constitutants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'indice *MSCI EAEO*, selon environ les mêmes proportions;
- cherche à investir dans les régions suivantes représentées dans l'indice, mais pas nécessairement dans la même proportion dans laquelle ces régions sont représentées dans l'indice :
 - Europe (y compris le Royaume-Uni),
 - Asie-Pacifique (y compris le Japon);
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les flux de trésorerie,
 - les compétences de l'équipe de direction;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 10,59 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, O et Q d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %
Q	0,85 %	0,140 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans des sociétés dont les titres se négocient en dessous de leur valeur à long terme, selon la capacité bénéficiaire normalisée à long terme;
- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation des rendements totaux à long terme supérieure à la moyenne pour les actionnaires et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - l'évaluation et la confiance des investisseurs.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière**

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré (suite)

de placement dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de**

placement collectif et quels sont les risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Type de titres	Parts des séries A, B et F d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A	2,00 %	0,355 %
B	1,85 %	0,270 %
F	0,85 %	0,220 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement similaire à celui de son *fonds sous-jacent*, qui également géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar

canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit le Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- cherche à investir dans des sociétés dont les titres se négocient en dessous de leur valeur à long terme, selon la capacité bénéficiaire normalisée à long terme;
- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation des rendements totaux à long terme supérieure à la moyenne pour les actionnaires et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - l'évaluation et la confiance des investisseurs.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et *fonds sous-jacent* peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les effets des variations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

En date du 30 septembre 2025, le *fonds sous-jacent* avait investi environ [●] % de son actif net dans des titres émis en devises qui ne pouvaient être couvertes pour des raisons pratiques ou économiques. Ce taux variera au fil du temps. Le Fonds pourrait ne pas être en mesure de couvrir la totalité

de son exposition aux devises du fait de l'absence éventuelle d'un marché efficient pour assurer la *couverture* de certaines devises. Par conséquent, le Fonds est exposé aux variations de la valeur de certaines devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistants pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres (suite)

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
Dérivés	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 11,68 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Japon

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions japonaises
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés japonaises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Japon (suite)

- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 12,20 % dans des titres émis par Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 18,08 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,164 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,025 %	0,075 %	0,125 %	0,175 %	0,225 %	0,250 %	0,275 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - la valeur relativement au prix du marché,
 - le potentiel de croissance et de bénéfices;
- envisage d'investir dans des sociétés se trouvant dans des situations particulières, telles celles qui :
 - font face à une restructuration,
 - subissent des changements sur le plan de la réglementation,
 - connaissent des difficultés financières,
 - effectuent des changements au niveau de la direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés, d'industries ou de pays, ou dans des sociétés de même taille;
- à la différence d'autres fonds, détenir une plus grande proportion de titres qui sont moins liquides;

- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Dans le cadre de ses stratégies de placement et selon les conditions des marchés qu'entrevoit l'équipe de gestion de portefeuille, le Fonds peut investir la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut

prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons. Il est possible que ces placements soient détenus pendant une période prolongée. Si l'actif du Fonds est composé en grande partie de trésorerie, le Fonds pourrait ne pas bénéficier de la hausse du marché boursier autant qu'il le ferait habituellement.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistants pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation		●

	Risque principal	Risque additionnel
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		
En date du 16 octobre 2025, deux investisseurs détenaient environ 13,43 % et 10,31 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre Risque associé aux opérations importantes de la rubrique Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Croissance internationale

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient ou y ayant des activités.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit principalement dans des titres non canadiens et non américains, y compris dans des titres d'émetteurs situés sur des *marchés émergents*;
- privilégie les sociétés dont le potentiel de bénéfices et de croissance est supérieur à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Fonds Fidelity Croissance internationale (suite)

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 15,95 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout considérées comme des chefs de file qui dominent leur industrie et qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la moyenne. Le Fonds utilise des techniques quantitatives dans la construction de son portefeuille.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- utilise une stratégie de placement fondamentale ascendante;
- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance à long terme de la société;
- met l'accent sur les sociétés qui auraient un potentiel de croissance des bénéficiaires durables sur plusieurs années. Ces sociétés possèdent généralement :
 - des avantages concurrentiels durables,
 - des équipes de gestion solides, et
 - des caractéristiques sectorielles attrayantes;
- recourt à une approche systématique pour bâtir un portefeuille de sociétés dont le potentiel de croissance à long terme est supérieur à la moyenne tout en visant à offrir une diversification entre les secteurs et les régions géographiques du monde entier;
- pondère en général les titres sur une base active équivalent au sein de leurs régions respectives de sorte que la pondération active pour chaque titre dans une région donnée soit la même;
- rééquilibre généralement le portefeuille du Fonds tous les mois ou lorsque l'attribution des titres déroge sensiblement de la pondération souhaitée;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- peut en tout temps acheter des titres axés sur la « croissance » ou sur la « valeur », ou une combinaison de ces deux types de titres;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance à long terme,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - d'autres facteurs que ceux mentionnés ci-dessus qui se combinent à la construction quantitative du portefeuille.
- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme (suite)

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**
A, T5 et T8	2,00 %	0,355 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,270 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,220 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement similaire à celui de son *fonds sous-jacent*, qui est aussi géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde considérées comme des chefs de file qui dominent leur industrie et qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la moyenne. Le *fonds*

sous-jacent utilise des techniques quantitatives dans la construction de son portefeuille.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après sont celles du Fonds et du *fonds sous-jacent*, le Fonds Fidelity Leaders à long terme.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- utilise une stratégie de placement fondamentale ascendante;
- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance à long terme de la société;
- met l'accent sur sociétés qui auraient un potentiel de croissance des bénéfices durable sur plusieurs années. Ces sociétés possèdent généralement :
 - des avantages concurrentiels durables,
 - des équipes de gestion solides, et
 - des caractéristiques sectorielles attrayantes;
- recourt à une approche systématique pour bâtir un portefeuille de sociétés dont le potentiel de croissance à long terme est supérieur à la moyenne tout en visant à offrir une *diversification* entre les secteurs et les régions géographiques du monde entier;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres (suite)

- pondère en général les titres sur une base active équivalent au sein de leurs régions respectives de sorte que la pondération active pour chaque titre dans une région donnée soit la même;
- rééquilibre généralement le portefeuille du Fonds tous les mois ou lorsque l'attribution des titres déroge sensiblement de la pondération souhaitée;
- peut en tout temps acheter des titres axés sur la « croissance » ou sur la « valeur », ou une combinaison de ces deux types de titres;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance à long terme,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - d'autres facteurs que ceux mentionnés ci-dessus qui se combinent à la construction quantitative du portefeuille.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les variations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		

	Risque principal	Risque additionnel
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership climatique^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Part des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, ou qui sont appelées à tirer parti d'occasions connexes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- emploie une stratégie de placement fondamental ascendante;
- met principalement l'accent sur les sociétés qui prennent les devants pour répondre aux risques associés au climat ou aux occasions connexes, ou qui ont le potentiel de le faire, y compris les acteurs suivants :
 - Leaders climatiques – Les sociétés affichant des performances climatiques supérieures ou celles dont les politiques et les pratiques en matière de climat sont susceptibles d'être les « meilleures de leur catégorie ».
 - Fournisseurs de solutions climatiques – Les sociétés qui fournissent des services, des produits ou des technologies dans des domaines tels que l'efficacité énergétique, les énergies de remplacement, les constructions écologiques, le transport durable, l'agriculture durable et la capture du carbone.
 - Réformateurs du climat – Les sociétés qui déclarent prendre des mesures pour modifier leurs produits ou processus afin de réduire leur empreinte carbone.
- utilise un cadre de cotes de durabilité exclusive, qui permet d'attribuer aux sociétés des cotes variant entre A (meilleure cote) et E (pire cote) et qui exploite les capacités de recherche interne et les entretiens avec la direction des sociétés pour obtenir de l'information sur

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

des éléments importants. Les cotes fournissent une évaluation prospective absolue des caractéristiques de durabilité des sociétés dans tous les secteurs et intègrent des données de tierces parties comme les données de recherche de MSCI ESG, qui complètent les révélations obtenues au cours des entretiens et les recherches des analystes.

- sous réserve de l'évolution du marché ou des industries, qui pourrait changer à l'occasion, le Fonds exclut les titres de sociétés qui participent directement à certaines activités commerciales ou tirent un chiffre d'affaires important de celles-ci et qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations Unies, y compris les suivantes :
 - l'exploitation pétrolière et gazière dans l'Arctique,
 - les armes controversées,
 - la production de sables bitumineux,
 - les armes à feu semi-automatiques,
 - le tabac.

Pour déterminer si un émetteur participe directement ou tire un chiffre d'affaires important d'une industrie ou d'une gamme de produits en particulier, le Fonds peut utiliser des seuils de chiffres d'affaires (p. ex., les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires revenus de l'extraction des sables bitumineux) ou des exclusions catégoriques (p. ex., les émetteurs dont les activités les classent dans l'industrie des armes controversées), selon l'industrie ou la gamme de produits. Toutes les exclusions applicables sont systématiquement surveillées avant toute opération et de façon continue afin d'en garantir le respect.

- investit dans des actions d'une société qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son évaluation du potentiel de croissance de la société;

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - les risques associés à la transition de l'économie du carbone et les occasions connexes,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas de sociétés fermées, le cours de l'action par rapport à son cours potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Le Fonds peut détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière**

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership climatique^{MD} (suite)

de placement dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de**

placement collectif et quels sont les risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG	●	
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 22,19 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, R, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
---	---

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %
R	0,80 %	0,140 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement comparable à celui de son *fonds sous-jacent*, qui est aussi géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* vise la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- utilise une stratégie de placement fondamental ascendante;
- investit dans des sociétés qui, selon elle, ont un potentiel de croissance supérieur à la moyenne;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation comme l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - la stratégie, et
 - les perspectives de bénéfices.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde, tout en mettant généralement l'accent sur les petites et moyennes sociétés;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent*, selon le cas, peuvent :

- se livrer à des *opérations de prêt de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Des renseignements supplémentaires sur la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale figurent dans son prospectus simplifié. Vous pouvez en obtenir un exemplaire en communiquant avec votre *conseiller financier* ou avec nous.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		●
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel mondial

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, Q*, S5*, S8* et série FNB* d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %
Q	0,85 %	0,140 %
FNB	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- considère que les petites sociétés sont celles qui ont une taille semblable à celle des sociétés comprises dans l'indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation;
- privilégie les titres à cours attractif d'entreprises qui présentent des caractéristiques de qualité et un potentiel de capitalisation des rendements totaux à long terme supérieure à la moyenne pour les actionnaires;
- lorsqu'elle repère des occasions de placement, tient compte de circonstances où les titres sont sous-évalués en raison d'un potentiel de croissance plus élevé que prévu ou d'un catalyseur commercial susceptible d'améliorer la situation de l'entreprise;
- diversifie généralement les placements du Fonds en investissant dans différents pays et différentes régions géographiques, mais diminue par moments sa *diversification* en se fondant sur ses perspectives à l'égard des occasions qui se présentent;
- prévoit investir principalement dans des titres de sociétés situées dans des pays à *marché développé* des régions géographiques suivantes : les Amériques, l'Extrême-Orient et le Bassin pacifique et l'Europe occidentale. Une tranche de l'actif peut également être investie dans des pays à *marché émergent*;
- peut investir dans tous les types de titres (qui peuvent être libellés en devises étrangères), y compris les actions ordinaires et les actions privilégiées, les actions émises par des sociétés d'investissement à capital fixe, les *titres convertibles*, les *FPI*, les titres offerts dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne, les titres de

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel mondial (suite)

FNB et les certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;

- ne met pas l'accent sur les *dividendes* ou le revenu d'intérêts, sauf lorsque le revenu pourrait avoir une incidence favorable sur la valeur marchande du titre;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans de moyennes et de grandes sociétés situées n'importe où dans le monde;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toute qualité ou de toute durée;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;

- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des sociétés à microcapitalisation

Les sociétés à microcapitalisation peuvent être des placements plus risqués que les sociétés à grande capitalisation. En principe, elles sont souvent nouvelles, plus petites et peuvent ne pas avoir fait leurs preuves, disposer de ressources financières importantes, ou offrir un marché bien établi pour leurs titres comparativement aux sociétés à grande capitalisation qui sont bien établies. Certaines de ces sociétés ne possèdent pas d'actifs, n'exercent pas d'activités

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

et ne génèrent pas de revenus. D'autres ont des produits et services qui sont toujours en cours de développement ou qui n'ont pas encore été mis à l'épreuve sur le marché. Il existe peu de renseignements publics de sources fiables sur les sociétés à microcapitalisation, ce qui peut les rendre davantage vulnérables aux manipulations du marché et aux stratagèmes de fraude en matière d'investissement et affecter la capacité de l'équipe de gestion de portefeuille à évaluer le potentiel de placement associé à une société. Les sociétés à microcapitalisation sont susceptibles d'être aux prises avec des taux d'échec plus élevés que les sociétés à grande capitalisation, et le Fonds pourrait perdre la totalité de son placement dans le titre d'une telle société.

Manque de liquidité

La liquidité désigne la rapidité et la facilité avec lesquelles un titre peut être acheté ou vendu sans que cela ait une incidence importante sur son prix. Les titres à faible liquidité peuvent être difficiles à vendre, ce qui accroît le risque de perte significative pour le Fonds si celui-ci ne parvient pas à vendre les titres au moment voulu. Historiquement, les titres de sociétés à microcapitalisation sont moins *liquides* que les titres de sociétés à grande capitalisation. La difficulté d'un Fonds à vendre un titre de société à microcapitalisation peut entraîner une baisse de la valeur d'un placement dans le Fonds. Les écarts de liquidité peuvent également avoir une incidence sur l'écart acheteur-vendeur, lequel est généralement plus important pour les titres de sociétés à microcapitalisation et peut augmenter les frais d'opérations pour le Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié pour obtenir une description complète de ce risque.

Forte volatilité

La *volatilité* désigne le degré de fluctuation du prix d'un titre sur une courte période. Les titres à forte *volatilité*

connaissent généralement des variations de prix plus importantes au cours d'une période donnée. Bien que tous les titres de capitaux propres connaissent une certaine *volatilité*, les titres de sociétés à microcapitalisation sont plus volatils que les titres de sociétés à grande capitalisation, car les sociétés à microcapitalisation sont souvent nouvelles, plus petites et moins établies. Toute transaction, quelle que soit sa taille, est susceptible d'avoir un effet significatif en points de pourcentage sur le cours du titre, étant donné que de nombreux titres de sociétés à microcapitalisation sont négociés à faible volume. En outre, les titres de sociétés à microcapitalisation sont exposés à des variations de prix importantes et inattendues, compte tenu de la difficulté éventuelle liée à la vente de ces titres, comme il est mentionné ci-dessus. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient subir des pertes importantes sur une courte période.

Négociation hors cote

La plupart des sociétés de plus petite taille ne satisfont pas les exigences liées à l'inscription à la cote d'une bourse principale; leurs titres se négocient plutôt hors cote que sur un marché par l'intermédiaire d'un *courtier*. Ces titres sont généralement moins liquides, car ils sont moins souvent négociés que les titres cotés en bourse. Les sociétés qui négocient des titres hors cote ne sont pas assujetties à la même surveillance réglementaire que celle à laquelle sont soumises les sociétés à grande capitalisation qui satisfont les exigences liées à l'inscription à la cote d'une bourse, ce qui peut les rendre plus vulnérables aux manipulations du marché et aux activités frauduleuses. De plus, il pourrait y avoir des démarches et des frais supplémentaires pour les opérations hors cote effectuées par l'intermédiaire d'un *courtier* qui se constituerait une réserve de titres en vue d'en faciliter la négociation, faisant ainsi augmenter les frais d'opérations des titres négociés hors cote comparativement aux frais d'opérations des titres négociés sur des bourses importantes.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel mondial (suite)

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales

Détails sur le fonds

Type de fonds Fonds d'actions mondiales à petite et à moyenne capitalisation

Type de titres Parts des séries B*, F*, F5*, F8*, O*, Q*, S5* et S8* d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %
Q	0,85 %	0,140 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à micro et à petite capitalisation situées n'importe où dans le monde. Le Fonds a recours à une combinaison de techniques fondamentales et quantitatives dans la construction de son portefeuille.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- adopte à la fois des approches fondamentales et quantitatives pour construire un portefeuille qui vise à repérer des sociétés affichant des caractéristiques fondamentales souhaitables, y compris, mais sans s'y limiter :
 - une évaluation attrayante,
 - un profil de grande qualité,
 - un potentiel de croissance supérieur à la moyenne,
 - une diversification dans plusieurs secteurs et régions du monde,
 - un accès à la recherche fondamentale exclusive de Fidelity;
- considère que les sociétés à microcapitalisation sont semblables à celles dont la taille des actions est comprise dans l'indice MSCI Monde des actions à microcapitalisation, ainsi que celles dont la *capitalisation boursière* est la plus faible dans l'indice MSCI Monde des actions à petite capitalisation;
- peut investir dans des titres de sociétés qui sont négociés en bourse ou hors cote. Les titres hors cote ne sont pas négociés sur les principaux marchés des actions, mais le sont plutôt par l'intermédiaire d'un *courtier*, car généralement bon nombre des sociétés de plus petite taille ne satisfont pas les exigences pour être inscrites à la cote d'une bourse nationale;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs d'évaluation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales (suite)

croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie;

- pondère généralement les titres dans le portefeuille en fonction du risque prévu et de la période de détention;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

En raison de l'accent mis sur les sociétés à microcapitalisation, certains titres du Fonds pourraient être moins *liquides* que d'autres. Veuillez vous reporter à la rubrique **Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?** ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et d'autres risques auxquels le Fonds est assujéti.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le

permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêt de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. Vous trouverez ci-après les risques généraux associés aux placements dans des sociétés à microcapitalisation, suivis de la liste des risques particuliers associés aux placements dans le Fonds.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Risques généraux associés aux placements dans des sociétés à microcapitalisation

Les sociétés à microcapitalisation peuvent être des placements plus risqués que les sociétés à grande capitalisation. En principe, elles sont souvent nouvelles, plus petites et peuvent ne pas avoir fait leurs preuves, disposer de ressources financières importantes, ou offrir un marché bien établi pour leurs titres comparativement aux sociétés à grande capitalisation qui sont bien établies. Certaines de ces sociétés ne possèdent pas d'actifs, n'exercent pas d'activités et ne génèrent pas de revenus. D'autres ont des produits et services qui sont toujours en cours de développement ou qui n'ont pas encore été mis à l'épreuve sur le marché. Il existe peu de renseignements publics de sources fiables sur les sociétés à microcapitalisation, ce qui peut les rendre davantage vulnérables aux manipulations du marché et aux stratagèmes de fraude en matière d'investissement et affecter la capacité de l'équipe de gestion de portefeuille à évaluer le potentiel de placement associé à une société. Les sociétés à microcapitalisation sont susceptibles d'être aux prises avec des taux d'échec plus élevés que les sociétés à grande capitalisation, et le Fonds pourrait perdre la totalité de son placement dans le titre d'une telle société.

Manque de liquidité

La liquidité désigne la rapidité et la facilité avec lesquelles un titre peut être acheté ou vendu sans que cela ait une incidence importante sur son prix. Les titres à faible liquidité peuvent être difficiles à vendre, ce qui accroît le risque de perte significative pour le Fonds si celui-ci ne parvient pas à vendre les titres au moment voulu. Historiquement, les titres de sociétés à microcapitalisation sont moins *liquides* que les titres de sociétés à grande capitalisation. La difficulté d'un Fonds à vendre un titre de société à microcapitalisation peut entraîner une baisse de la valeur d'un placement dans le Fonds. Les écarts de liquidité peuvent également avoir une incidence sur l'écart acheteur-vendeur, lequel est généralement plus important pour les titres de sociétés à

microcapitalisation et peut augmenter les frais d'opérations pour le Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié pour obtenir une description complète de ce risque.

Forte volatilité

La *volatilité* désigne le degré de fluctuation du prix d'un titre sur une courte période. Les titres à forte *volatilité* connaissent généralement des variations de prix plus importantes au cours d'une période donnée. Bien que tous les titres de capitaux propres connaissent une certaine *volatilité*, les titres de sociétés à microcapitalisation sont plus volatils que les titres de sociétés à grande capitalisation, car les sociétés à microcapitalisation sont souvent nouvelles, plus petites et moins établies. Toute transaction, quelle que soit sa taille, est susceptible d'avoir un effet significatif en points de pourcentage sur le cours du titre, étant donné que de nombreux titres de sociétés à microcapitalisation sont négociés à faible volume. En outre, les titres de sociétés à microcapitalisation sont exposés à des variations de prix importantes et inattendues, compte tenu de la difficulté éventuelle liée à la vente de ces titres, comme il est mentionné ci-dessus. Par conséquent, les placements du Fonds pourraient subir des pertes importantes sur une courte période.

Négociation hors cote

La plupart des sociétés de plus petite taille ne satisfont pas les exigences liées à l'inscription à la cote d'une bourse principale; leurs titres se négocient plutôt hors cote que sur un marché par l'intermédiaire d'un *courtier*. Ces titres sont généralement moins liquides, car ils sont moins souvent négociés que les titres cotés en bourse. Les sociétés qui négocient des titres hors cote ne sont pas assujetties à la même surveillance réglementaire que celle à laquelle sont soumises les sociétés à grande capitalisation qui satisfont les exigences liées à l'inscription à la cote d'une bourse, ce

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales (suite)

qui peut les rendre plus vulnérables aux manipulations du marché et aux activités frauduleuses. De plus, il pourrait y avoir des démarches et des frais supplémentaires pour les opérations hors cote effectuées par l'intermédiaire d'un *courtier* qui se constituerait une réserve de titres en vue d'en faciliter la négociation, faisant ainsi augmenter les frais d'opérations des titres négociés hors cote comparativement aux frais d'opérations des titres négociés sur des bourses importantes.

La liste ci-après énumère les autres risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque dans ce prospectus simplifié à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité	●	
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales+

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales et mondiales
Type de titres	Parts des séries B*, F*, F5*, F8*, O*, Q, S5*, S8* et série FNB d'une fiducie de fonds communs de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
B, S5 et S8	1,90 %	0,24 %
F, F5 et F8	0,90 %	0,19 %
Q	0,90 %	0,14 %
FNB	0,90 %	0,19 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde. Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*, parmi lesquels peuvent se trouver des FCP alternatifs.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans une gamme de *fonds sous-jacents* qui combine des styles de placements et qui vise à atténuer le risque de baisse ainsi qu'à réduire la volatilité globale. Parmi les types de styles de placement, mentionnons les suivants :
 - Valeur – Ce style consiste à investir dans des sociétés que l'on juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans la même industrie,
 - Contre-courant – Ce style consiste à investir dans des sociétés délaissées,
 - Croissance – Ce style consiste à investir dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours témoignant de valorisations attrayantes fondées sur l'examen de l'équipe de gestion de portefeuille du potentiel de croissance de chaque société;

Actuellement, les *fonds sous-jacents* sont le Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Composantes multi-actifs, le Fonds Fidelity Canada Plus, la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales^{MC} et le Fonds Fidelity Valeur mondiale à positions longues/courtes.

- suit des lignes directrices en matière de *composition neutre* correspondant à une exposition d'environ 33,3 % à chacun de la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales^{MC} et du Fonds Fidelity Canada Plus, à une

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales+ (suite)

exposition de 23,4 % au Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Composantes multi-actifs, et à une exposition de 10,0 % au Fonds Fidelity Valeur mondiale à positions longues/courtes;

- peut, selon les conditions des marchés, varier la composition de l'actif par rapport à la *composition neutre* si elle estime que cette stratégie dégagera le meilleur rendement global;
- investit dans des *fonds sous-jacents*, chacun d'eux pouvant, à son tour, investir plus de 10 % de son actif net dans d'autres *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, que nous appelons *fonds de troisième niveau* du Fonds;
- peut en tout temps modifier les *fonds sous-jacents* qui ont investi, ou la proportion de l'actif du Fonds qui est investie, dans un *fonds sous-jacent* donné. Les équipes de gestion de portefeuille des *fonds sous-jacents* peuvent en tout temps modifier la proportion de l'actif investie dans un *fonds de troisième niveau* donné;
- lorsqu'elles achètent et vendent des titres de capitaux propres, les équipes de gestion de portefeuille des *fonds sous-jacents* tiennent compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - les perspectives de bénéfices,
 - la stratégie de l'entreprise,
 - le potentiel de croissance,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas de sociétés fermées, le prix de l'action par rapport à son potentiel en cas d'appel public à l'épargne ou d'acquisition.

La responsabilité de la gestion de portefeuille est prise en charge de la manière suivante :

- les *fonds sous-jacents* sélectionnent tout *fonds de troisième niveau* et tout autre actif détenu par les *fonds sous-jacents*;
- tout *fonds de troisième niveau* sélectionne l'actif détenu par le *fonds de troisième niveau*.

En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* qui sont des FCP alternatifs, ces fonds investissent dans certaines catégories d'actifs ou ont recours à des stratégies de placement, dont les marchandises, les *dérivés*, les ventes à découvert et l'*effet de levier*, ce qui comporte davantage de risques. Veuillez vous reporter à la rubrique **Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?** ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et d'autres risques auxquels le Fonds est assujéti.

Le Fonds, les *fonds sous-jacents* ou tout *fonds de troisième niveau* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Les équipes de gestion de portefeuille peuvent négocier activement les placements du Fonds. Ce faisant, cela pourrait augmenter les frais d'opérations, ce qui en retour ferait diminuer le rendement. Du même coup, la possibilité que vous receviez des distributions sur les gains en capital s'en trouvera accrue.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Des renseignements supplémentaires sur le Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Composantes multi-actifs, le Fonds Fidelity Canada Plus, la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales^{MC} et le Fonds Fidelity Valeur mondiale à positions longues/courtes figurent dans leur prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des FCP alternatifs

Un FCP alternatif investit dans certaines catégories d'actifs ou a recours à des stratégies de placement, ce qu'un FCP conventionnel ne peut généralement faire. Les FCP alternatifs ont recours à l'*effet de levier* dans le cadre des stratégies de placement décrites ci-après. Le recours à l'*effet de levier* pourrait augmenter les gains ou les pertes, accroître la *volatilité* et nuire à la liquidité d'un FCP alternatif, et faire en sorte qu'un tel fonds liquide des positions à des moments inopportuns.

Dérivés

Les FCP alternatifs peuvent avoir recours à des *dérivés* et à des *dérivés* non couverts et conclure des contrats sur *dérivés* avec des contreparties qui n'ont pas de notation désignée au sens du *Règlement 81-102*. À cet égard, notamment, rien ne garantit que la contrepartie à un contrat sur *dérivés* respecte ses engagements ni que le FCP alternatif puisse acheter ou vendre un *dérivé* à un moment opportun afin de réaliser un gain ou d'atténuer une perte. Par conséquent, les stratégies sur *dérivés* pourraient entraîner des pertes de placement illimitées pour le FCP alternatif et le Fonds, ainsi qu'une augmentation des coûts et des charges.

Marchandises

Un FCP alternatif peut investir jusqu'à 100 % ou plus de sa valeur liquidative dans des marchandises physiques, directement ou indirectement au moyen de *dérivés*. Les marchandises comprennent, notamment, l'or, l'argent, les autres métaux précieux, l'énergie et les métaux industriels. Les cours des marchandises peuvent fluctuer en raison de divers facteurs comme l'offre et la demande, la spéculation, les interventions des banques centrales ou les activités monétaires internationales, l'instabilité politique ou économique et les variations des taux d'intérêt, pour ne nommer que ceux-là. La valeur liquidative d'un Fonds exposé à des marchandises pourrait connaître une certaine *volatilité*.

Ventes à découvert

Une vente à découvert est une opération au cours de laquelle un FCP, y compris un FCP alternatif, emprunte des titres auprès d'un agent prêteur (généralement un dépositaire ou un *courtier*) et les vend ensuite sur le marché libre. À une date ultérieure, ce fonds rachète le même nombre et type de titres et les remet à l'agent prêteur. Les stratégies de vente à découvert permettent à un FCP alternatif de gérer la *volatilité* et d'accroître le rendement lorsque les marchés sont volatils ou à la baisse. Cependant, les ventes à découvert comportent beaucoup de risques, dont le risque de pertes illimitées, et les coûts et les frais élevés liés à l'emprunt pour les ventes à découvert, ce qui pourrait diminuer le rendement du Fonds. De plus, le FCP alternatif pourrait éprouver des difficultés à racheter les titres empruntés et subir des pertes en l'absence d'un marché liquide pour les titres.

Emprunts de liquidités

Il est permis à un FCP alternatif de faire des emprunts de liquidités correspondant à 50 % de sa valeur liquidative. Il existe un risque que le montant qu'emprunte un FCP alternatif soit supérieur à la valeur des placements effectués

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales+ (suite)

avec les liquidités empruntées. Ainsi, le FCP alternatif rembourserait les liquidités empruntées en vendant des actifs de portefeuille, ce qui pourrait entraîner une baisse plus significative de la valeur liquidative de ce fonds que la baisse qui aurait résulté de la perte du placement à lui seul.

Pour obtenir une description complète de ces risques, reportez-vous aux intertitres **Risque associé aux emprunts**, **Risque associé aux dérivés**, **Risque associé aux marchandises** et **Risque associé aux ventes à découvert** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs	●	
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		●
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●

	Risque principal	Risque additionnel
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		
Opérations importantes		●
Effet de levier		●
Liquidité	●	
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		●
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		●
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Marques mondiales grand public

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui fabriquent et vendent des produits de consommation.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés du secteur des produits de consommation, y compris les appareils électroménagers, les automobiles, les vêtements, les cosmétiques, les divertissements, la nourriture et les boissons, les maisons, les produits ménagers, les produits de première nécessité, les services de communication, les loisirs, les médias, les restaurants, les voyages, l'Internet et les technologies de l'information;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs

mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des pays à marché émergent

Risque associé aux placements dans un seul pays à marché émergent

Les placements étrangers peuvent évoluer dans des cycles différents et parfois non corrélés à ceux d'une économie

nationale, ce qui procure des avantages en matière de diversification. Toutefois, les titres d'État et de sociétés de marchés émergents, telles l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter un plus grand risque associé aux placements étrangers. Les pays à *marché émergent* pourraient :

- avoir des normes moins élevées en matière de pratiques commerciales et une réglementation laxiste, en plus d'être plus vulnérables à la corruption;
- imposer des taxes et impôts, prendre le contrôle d'entreprises privées ou modifier les droits des investisseurs étrangers;
- décréter un contrôle des devises, ce qui réduirait considérablement la capacité à sortir tout argent du pays, ou dévaluer leur monnaie;
- ne pas protéger les droits des actionnaires minoritaires;
- être touchés par les émeutes, les troubles civils, les guerres et l'instabilité des gouvernements dans certains pays, ce qui nuirait aux placements;
- connaître des taux d'inflation et des taux d'intérêt relativement élevés.

Le Fonds peut avoir une exposition importante aux marchés émergents, qui peuvent parfois être concentrés dans un seul pays ou dans un nombre relativement restreint de pays. Une concentration élevée d'actifs dans un pays en particulier ou quelques pays, ou l'exposition élevée à un pays en particulier ou quelques pays, peuvent réduire la *diversification* du Fonds et ainsi entraîner une hausse de la *volatilité* du Fonds. L'ampleur du risque varie d'un pays à l'autre dans les *marchés émergents*. Par exemple, investir dans un seul pays dans les *marchés émergents* peut exposer le Fonds aux événements politiques, économiques et réglementaires propres au pays concerné, et peut rendre le Fonds plus vulnérable à des risques particuliers qui auraient pu être moindres si le Fonds avait investi dans

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Marques mondiales grand public (suite)

plusieurs pays des *marchés émergents*. De plus, les titres de certains pays des marchés émergents sont moins liquides que d'autres, ce qui rend la cession d'un titre plus difficile. Une approche multinationale pourrait réduire ce risque.

Reportez-vous aux intertitres **Risque de concentration**, **Risque associé aux placements étrangers** et **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** pour obtenir une description complète de ces risques.

Risque associé aux entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds peut investir dans des sociétés chinoises par l'intermédiaire de structures juridiques qu'on appelle « entités à détenteurs de droits variables » (« **EDDV** »). Les **EDDV** sont des entités qui effectuent des investissements en concluant des ententes contractuelles avec des sociétés chinoises, sans détenir une participation directe dans de telles sociétés. En raison des restrictions du gouvernement de la Chine à l'égard de la propriété non chinoise de sociétés dans certaines industries, ces sociétés peuvent avoir recours à des **EDDV** pour obtenir des placements étrangers sans que cela ait une incidence sur leur propriété. Bien que les **EDDV** ne soient pas officiellement reconnues par les lois et règlements de la République populaire de Chine, il y a un risque que les investissements des **EDDV** puissent être soumis à des restrictions et à une intervention du gouvernement de la Chine dans l'avenir, ce qui pourrait grandement influencer sur le rendement de ces sociétés et, par conséquent, avoir une incidence négative sur le Fonds.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les**

risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 12,29 % dans des titres émis par Amazon.com, Inc. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre [●]2025, un investisseur détenait environ [●] 13,94 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Services financiers mondiaux

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui offrent des services financiers.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés qui offrent des services financiers, y compris les services bancaires et les services bancaires d'investissement ainsi que les services de paiement, de courtage, de gestion des placements, d'assurance-vie, de prêts à la consommation, d'assurance des biens et des dommages, et d'épargne et de prêt;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - la valorisation;
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière**

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

de placement dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des pays à marché émergent

Risque associé aux placements dans un seul pays à marché émergent

Les placements étrangers peuvent évoluer dans des cycles différents et parfois non corrélés à ceux d'une économie nationale, ce qui procure des avantages en matière de

diversification. Toutefois, les titres d'État et de sociétés de marchés émergents, telles l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter un plus grand risque associé aux placements étrangers. Les pays à *marché émergent* pourraient :

- avoir des normes moins élevées en matière de pratiques commerciales et une réglementation laxiste, en plus d'être plus vulnérables à la corruption;
- imposer des taxes et impôts, prendre le contrôle d'entreprises privées ou modifier les droits des investisseurs étrangers;
- décréter un contrôle des devises, ce qui réduirait considérablement la capacité à sortir tout argent du pays, ou dévaluer leur monnaie;
- ne pas protéger les droits des actionnaires minoritaires;
- être touchés par les émeutes, les troubles civils, les guerres et l'instabilité des gouvernements dans certains pays, ce qui nuirait aux placements;
- connaître des taux d'inflation et des taux d'intérêt relativement élevés.

Le Fonds peut avoir une exposition importante aux marchés émergents, qui peuvent parfois être concentrés dans un seul pays ou dans un nombre relativement restreint de pays. Une concentration élevée d'actifs dans un pays en particulier ou quelques pays, ou l'exposition élevée à un pays en particulier ou quelques pays, peuvent réduire la *diversification* du Fonds et ainsi entraîner une hausse de la *volatilité* du Fonds. L'ampleur du risque varie d'un pays à l'autre dans les *marchés émergents*. Par exemple, investir dans un seul pays dans les *marchés émergents* peut exposer le Fonds aux événements politiques, économiques et réglementaires propres au pays concerné, et peut rendre le Fonds plus vulnérable à des risques particuliers qui auraient pu être moindres si le Fonds avait investi dans plusieurs pays des *marchés émergents*. De plus, les titres de

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Services financiers mondiaux (suite)

certaines pays des marchés émergents sont moins liquides que d'autres, ce qui rend la cession d'un titre plus difficile. Une approche multinationale pourrait réduire ce risque.

Reportez-vous aux intertitres **Risque de concentration**, **Risque associé aux placements étrangers** et **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** pour obtenir une description complète de ces risques.

Risque associé aux entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds peut investir dans des sociétés chinoises par l'intermédiaire de structures juridiques qu'on appelle « entités à détenteurs de droits variables » (« **EDDV** »). Les **EDDV** sont des entités qui effectuent des investissements en concluant des ententes contractuelles avec des sociétés chinoises, sans détenir une participation directe dans de telles sociétés. En raison des restrictions du gouvernement de la Chine à l'égard de la propriété non chinoise de sociétés dans certaines industries, ces sociétés peuvent avoir recours à des **EDDV** pour obtenir des placements étrangers sans que cela ait une incidence sur leur propriété. Bien que les **EDDV** ne soient pas officiellement reconnues par les lois et règlements de la République populaire de Chine, il y a un risque que les investissements des **EDDV** puissent être soumis à des restrictions et à une intervention du gouvernement de la Chine dans l'avenir, ce qui pourrait grandement influencer sur le rendement de ces sociétés et, par conséquent, avoir une incidence négative sur le Fonds.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 13,72 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, O et Q d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration		
Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %
Q	0,85 %	0,140 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde dont les activités englobent la conception, la fabrication et la vente de produits relatifs aux soins de la santé et à la médecine et la prestation de services dans ces domaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés de l'industrie des soins de santé, y compris les entreprises de biotechnologie, et les organismes et sociétés de gestion de la santé et les sociétés qui se consacrent à la gestion des hôpitaux, aux produits médicaux et aux produits pharmaceutiques;
- peut employer une stratégie basée sur les options qui vise à atténuer le risque de baisse au moyen de l'achat d'options de vente ou à saisir un potentiel de hausse additionnel au moyen de l'achat d'options d'achat. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*. L'achat d'options de vente peut atténuer la chute du prix du titre sous-jacent si l'option est dans le cours. L'achat d'options d'achat peut assurer un potentiel de hausse additionnel si le titre sous-jacent prend de la valeur et que l'option est dans le cours. L'équipe de gestion de portefeuille peut envisager l'achat d'options sur des titres de capitaux propres détenus dans le Fonds, jusqu'à concurrence d'environ 5 % de son actif net, si elle estime que cette stratégie peut atténuer le risque de baisse ou dégager le meilleur rendement global. Lorsqu'elle envisage d'acheter des options, l'équipe de gestion de portefeuille évalue l'attrait des options d'un point de vue fondamental en s'appuyant sur des facteurs comme le rendement potentiel du cours du titre de capitaux propres sous-jacent, la volatilité, le prix d'exercice de l'option et l'échéance de l'option.
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- la situation financière,
- la position occupée dans l'industrie,
- la conjoncture économique et de marché,
- le potentiel de croissance,
- les bénéfices prévisionnels,
- les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un

gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés à l'utilisation d'une stratégie d'options

Le Fonds a recours à une stratégie d'options qui ne comporte aucune garantie, et les options peuvent être sans valeur à leur échéance, ce qui signifie que le Fonds peut perdre la totalité des primes payées pour acheter ces options. Puisque le Fonds verse des primes pour acheter des options de vente, la stratégie du Fonds pourrait voir sa valeur diminuer du montant des primes payées sur des marchés favorables.

Risque associé aux stratégies d'options

Rien ne garantit qu'il existe une bourse de valeurs liquide ou un marché hors cote permettant au Fonds d'acheter des options de vente selon les modalités qui lui conviennent ou de liquider ses positions sur option au besoin. Les limites quotidiennes sur la négociation que les bourses de valeurs imposent peuvent également affecter la capacité du Fonds à liquider ses positions. En outre, les bourses de valeurs peuvent suspendre la négociation d'options sur des marchés volatils. Si le Fonds n'est pas en mesure de liquider une option de vente dans le cours, il ne pourra réaliser ses profits jusqu'à ce que l'option soit susceptible d'exercice ou arrive à échéance.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux (suite)

En général, l'achat d'options de vente est une stratégie profitable si les cours diminuent. Lorsque le marché recule, le cours de l'actif sous-jacent se replie, ce qui fait augmenter la valeur de l'option de vente. À l'échéance de l'option dans le cours, un acheteur d'une option de vente doit être prêt à exercer l'option en vendant l'actif sous-jacent au prix d'exercice ou à recevoir un règlement en espèces net. Si l'option de vente est hors du cours à l'échéance, l'option expire sans valeur et la prime payée est irrécupérable.

Il existe un risque que le Fonds qui utilise la stratégie d'options de vente à positions acheteur seulement génère un rendement inférieur à celui du même portefeuille qui n'a pas recours à une telle stratégie d'options. Par exemple, sur des marchés haussiers, les options de vente sont sans valeur à leur échéance et la prime payée réduit le rendement du portefeuille. Le rendement associé à un marché haussier pourrait ne pas dépasser le rendement qui aurait été obtenu si le Fonds était resté directement investi dans les titres faisant l'objet d'options de vente. Le recours aux options peut avoir pour effet de limiter ou de réduire les rendements totaux du Fonds si les attentes de l'équipe de gestion de portefeuille à l'égard des événements ou des conditions du marché se révèlent inexactes dans l'avenir. Certains frais d'opérations liés à l'achat d'options peuvent également avoir une incidence sur le rendement du Fonds.

Risque de base

Le risque de base est un type de risque posé lorsqu'un instrument de couverture ne correspond pas parfaitement au placement sous-jacent; autrement dit, leur profil de rendement respectif ne concorde pas parfaitement. Les options de vente achetées seront dans le cours si, à leur échéance, le cours du marché sous-jacent de l'indice est inférieur au prix d'exercice du contrat d'option de vente. Les gains réalisés sur l'option de vente peuvent partiellement ou entièrement compenser les pertes subies sur les positions en actions sous-jacentes. La compensation de ces pertes est tributaire de la manière dont les gains réalisés sur les options

de vente achetées sont subordonnés à la compensation des pertes subies sur les positions en actions sous-jacentes. Le degré de fluctuation du risque de base dépend des actions détenues dans le portefeuille et pourrait fluctuer.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,12 % dans des titres émis par UnitedHealth Group Inc. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 10,94 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes**

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui possèdent ou mettent en valeur des ressources naturelles ou qui fournissent des biens et des services à ces sociétés.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés du secteur des ressources naturelles, y compris l'agriculture, les conteneurs et emballages, l'énergie, les métaux, le gaz naturel, le pétrole, les pipelines, le papier et les produits forestiers, les produits chimiques ainsi que les métaux précieux;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction;
- peut varier l'importance qu'il accorde à une industrie des ressources naturelles et passer à une autre.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *fonds de contrats de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises	●	
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

Au cours des 24 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,38 % dans des titres émis par Exxon Mobil Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2025, deux investisseurs détenaient environ 21,59 % et 10,04 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Immobilier mondial

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales du secteur immobilier
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %
Q	0,85 %	0,140 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui participent au secteur de l'immobilier.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des *FPI* et dans des titres de capitaux propres de sociétés qui investissent ou exercent leurs activités principalement dans le secteur immobilier, y compris des sociétés qui ont des avoirs dans le secteur immobilier résidentiel et commercial, qui s'occupent de la gestion, du développement ou du financement d'immeubles ou qui participent de quelque façon que ce soit à ce secteur;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres et des *FPI*, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les flux de trésorerie,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés et des *FPI* de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Immobilier mondial (suite)

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de

chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, deux investisseurs détenaient environ 38,62 % et 24,03 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Innovations technologiques

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration

Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
A	2,00 %	0,325 %
B	1,85 %	0,240 %
F	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés du Programme Privilège de Fidelity

Palier	1	2	3	4	5	6	7
Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %	0,275 %	0,300 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit de *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* de chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont de nouveau réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont en mesure de tirer parti des progrès technologiques.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés du secteur des technologies, y compris les services, les logiciels et les systèmes informatiques, les systèmes de communication, les produits électroniques, les sociétés liées au secteur de l'Internet, le matériel de bureau, les instruments scientifiques et les semi-conducteurs, ainsi que dans toute autre société liée aux technologies;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans l'industrie,
 - la conjoncture économique et de marché,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrites à la rubrique **Restrictions en matière**

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

de placement dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- se livrer à des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds en réponse à des circonstances extraordinaires, y compris un déclin important du marché, une grande instabilité politique ou économique, ou pour d'autres raisons.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes.

Risques généraux associés aux placements dans des pays à marché émergent

Risque associé aux placements dans un seul pays à marché émergent

Les placements étrangers peuvent évoluer dans des cycles différents et parfois non corrélés à ceux d'une économie nationale, ce qui procure des avantages en matière de

diversification. Toutefois, les titres d'État et de sociétés de marchés émergents, telles l'Asie du Sud ou l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter un plus grand risque associé aux placements étrangers. Les pays à *marché émergent* pourraient :

- avoir des normes moins élevées en matière de pratiques commerciales et une réglementation laxiste, en plus d'être plus vulnérables à la corruption;
- imposer des taxes et impôts, prendre le contrôle d'entreprises privées ou modifier les droits des investisseurs étrangers;
- décréter un contrôle des devises, ce qui réduirait considérablement la capacité à sortir tout argent du pays, ou dévaluer leur monnaie;
- ne pas protéger les droits des actionnaires minoritaires;
- être touchés par les émeutes, les troubles civils, les guerres et l'instabilité des gouvernements dans certains pays, ce qui nuirait aux placements;
- connaître des taux d'inflation et des taux d'intérêt relativement élevés.

Le Fonds peut avoir une exposition importante aux marchés émergents, qui peuvent parfois être concentrés dans un seul pays ou dans un nombre relativement restreint de pays. Une concentration élevée d'actifs dans un pays en particulier ou quelques pays, ou l'exposition élevée à un pays en particulier ou quelques pays, peuvent réduire la *diversification* du Fonds et ainsi entraîner une hausse de la *volatilité* du Fonds. L'ampleur du risque varie d'un pays à l'autre dans les *marchés émergents*. Par exemple, investir dans un seul pays dans les *marchés émergents* peut exposer le Fonds aux événements politiques, économiques et réglementaires propres au pays concerné, et peut rendre le Fonds plus vulnérable à des risques particuliers qui auraient pu être moindres si le Fonds avait investi dans plusieurs pays des *marchés émergents*. De plus, les titres de

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Innovations technologiques (suite)

certaines pays des marchés émergents sont moins liquides que d'autres, ce qui rend la cession d'un titre plus difficile. Une approche multinationale pourrait réduire ce risque.

Reportez-vous aux intertitres **Risque de concentration**, **Risque associé aux placements étrangers** et **Risque de liquidité** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** pour obtenir une description complète de ces risques.

Risque associé aux entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds peut investir dans des sociétés chinoises par l'intermédiaire de structures juridiques qu'on appelle « entités à détenteurs de droits variables » (« **EDDV** »). Les **EDDV** sont des entités qui effectuent des investissements en concluant des ententes contractuelles avec des sociétés chinoises, sans détenir une participation directe dans de telles sociétés. En raison des restrictions du gouvernement de la Chine à l'égard de la propriété non chinoise de sociétés dans certaines industries, ces sociétés peuvent avoir recours à des **EDDV** pour obtenir des placements étrangers sans que cela ait une incidence sur leur propriété. Bien que les **EDDV** ne soient pas officiellement reconnues par les lois et règlements de la République populaire de Chine, il y a un risque que les investissements des **EDDV** puissent être soumis à des restrictions et à une intervention du gouvernement de la Chine dans l'avenir, ce qui pourrait grandement influencer sur le rendement de ces sociétés et, par conséquent, avoir une incidence négative sur le Fonds.

La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
FCP alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		●
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction des opérations sur les titres constituants		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		
Cours des parts et marché actif		
Fractionnement et regroupement des parts		

En date du 16 octobre 2025, un investisseur détenait environ 18,26 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Couverture arrière

Fidelity Investments Canada s.r.l.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7
Téléphone : 1 800 263-4077

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans son dernier aperçu du fonds ou aperçu du FNB, selon le cas, et rapport de la direction sur le rendement du fonds et dans ses derniers états financiers annuels ou intermédiaires. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en communiquant avec nous au 1 800 263-4077 ou en nous transmettant un courriel au sc.francais@fidelity.ca (pour obtenir de l'aide en français) ou au cs.english@fidelity.ca (pour obtenir de l'aide en anglais).

De plus, ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, tels que les circulaires de sollicitation de procurations et les contrats importants, se trouvent sur le site Web désigné des Fonds au www.fidelity.ca ou sur www.sedarplus.ca, ou peuvent être obtenus auprès de votre *courtier*.

Fonds d'actions

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Expansion Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Potentiel Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, R, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Canada Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Dividendes Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Situations spéciales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, R, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Actions canadiennes de base	Parts de série Q

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds d'actions

Fonds d'actions américaines

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Actions américaines	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes américains	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré	Parts des séries A, B et F
Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Leadership au féminin	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions américaines de base	Parts de série Q
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique ^{MC}	Parts des séries B, F, F5, F8, O, S5 et S8
Fonds Fidelity Actions américaines – Approche avancée	Parts des séries B, F, O et série FNB

Fonds d'actions internationales et mondiales

Fonds Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Chine	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Marchés émergents	Parts des séries A, B, F, O et Q
Fonds Fidelity Europe	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Extrême-Orient	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales	Parts des séries A, B, F, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré	Parts des séries A, B, F, O et Q
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B et F
Fonds Fidelity Japon	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Croissance internationale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Leaders à long terme	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds d'actions

Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Leadership climatique ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, R, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Potentiel mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8 et série FNB
Fonds Fidelity Microcapitalisations mondiales	Parts des séries B, F, F5, F8, O, Q, S5 et S8
Fonds Fidelity Actions mondiales+	Parts des séries B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8 et série FNB

Fonds sectoriels mondiaux

Fonds Fidelity Marques mondiales grand public	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Services financiers mondiaux	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux	Parts des séries A, B, F, O et Q
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales	Parts des séries A, B, F et O
Fonds Fidelity Immobilier mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8
Fonds Fidelity Innovations technologiques	Parts des séries A, B, F et O

Fidelity^{MD}, Fidelity Investments^{MD}, Fidelity Investments Canada^{MD}, Fidelity Cohésion^{MD}, Fidelity Étoile d'Asie^{MD}, Fidelity Étoile du Nord^{MD}, Fidelity Précurseurs^{MD}, FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD}, Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD}, Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD}, Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD}, Fonds Fidelity Leadership Climatique – Équilibre^{MD}, Fonds Fidelity Leadership Climatique – Obligations^{MD}, Fonds Fidelity Leadership Climatique^{MD}, Frontière Nord^{MD}, Frontière Nord^{MD} et Versements fiscalement optimisés de Fidelity^{MD} sont des marques déposées de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Fidelity Passage^{MC}, Fiducie de placement Fidelity Bâtisseurs^{MC}, Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales^{MC}, Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique^{MC}, FNB Fidelity Avantage Ether^{MC}, FNB Fidelity Innovations mondiales^{MC}, Fonds Fidelity Actions américaines Composantes multi-actifs – Couverture de marché stratégique^{MC}, Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique^{MC}, Fonds Fidelity FNB Avantage Ether^{MC}, Fonds Fidelity Vision stratégique Composantes multi-actifs – Devises neutres^{MC} et Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} sont des marques de commerce de Fidelity Investments Canada s.r.i.

3447051-v20251114

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le reste du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 10 novembre 2025. Ce document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.